NATIONS
UNIES

A

Assemblée générale

PROVISOIRE

A/44/PV.23
13 octobre 1989

FRANCAIS

Quarante-quatrième session

ASSEMBLEE GENERALE

COMPTE RENDU STENOGRAPHIQUE PROVISOIRE DE LA 23e SEANCE

Tenue au Siège, à New York,
le vendredi 6 octobre 1989, à 15 heures

Président :	M. MUDENGE (Vice-Président)	(Zimbabwe)
Puis :	M. VRAALSEN (Vice-Président)	(Norvège)
Puis :	M. GARBA (Président)	(Nigéria)

Débat général [9] (suite)

Déclarations de

M. Serrano Caldera (Nicaragua)
M. Al-Attiyah (Qatar)
M. Gyaw (Myanmar)
M. Musa (Belize)

Question de Palestine [39] : projet de résolution

Le présent compte rendu contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les Documents officiels de l'Assemblée générale.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du compte rendu.

89-64224/A 0715v (F)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

En l'absence du Président, M. Mudenge (Zimbabwe), Vice-Président, assume la présidence.

La séance est ouverte à 15 h 15.

POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

DEBAT GENERAL

M. SERRANO CALDERA (Nicaragua) (interprétation de l'espagnol) : Qu'il me soit permis d'emblée de féliciter le général Garba pour son élection à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale et d'exprimer notre reconnaissance au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour les efforts dévoués et féconds qu'il fait en sa qualité de dirigeant de l'Organisation.

Nous profitons également de cette occasion pour témoigner toute notre reconnaissance à M. Dante Caputo, pour sa présidence de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Pour un pays comme le Nicaragua, agressé, ensanglanté et appauvri par presque une décennie de guerre illégale, injuste et immorale, les voix de la paix, de la démocratie et de la détente sont porteuses d'espoir. Nous voudrions par conséquent que cet espoir se transforme rapidement en une réalité, et que la paix devienne, comme elle doit l'être, synonyme des droits humains, individuels et collectifs et du strict respect des droits civils et politiques, économiques, sociaux et culturels des individus et des peuples.

Un peuple comme le nôtre, qui a défendu avec fierté et courage sa dignité et qui a concrétisé les notions jusque-là abstraites d'autodétermination et de souveraineté, est en droit d'espérer un monde meilleur pour tous, de rêver et de croire que les rêves se réaliseront, de penser et de sentir qu'à la base de toute possibilité il y a toujours un rêve et à l'origine de toute réalité une utopie.

De même que les conflits régionaux peuvent être porteurs du germe terrifiant d'un nouvel et ultime affrontement mondial, chacun des foyers de tension allumés dans les différentes régions du monde, contient indépendamment de ses causes et de ses motivations suffisamment d'éléments universels qui permettent de concevoir le tout dans chacune de ses parties.

Notre époque et les principales tendances et expressions qui se dégagent nous prouvent que le centre du monde peut résider dans n'importe quel point du globe.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

L'expérience de la guerre nous en fournit un exemple douloureux. Cela vaut également pour d'autres modes d'expression tels que la culture, l'art, la philosophie, la littérature qui fleurissent parmi des peuples considérés jusqu'ici comme étant à la périphérie et qui recèlent une valeur universelle inégalable. Il semblerait - et l'histoire nous rappelle inévitablement la phénoménologie de l'esprit de Hegel - qu'effectivement l'universel ne se réalise que dans le particulier.

C'est dans ce sens que le monde est en train de devenir excentrique, et l'unité, c'est-à-dire la pleine expression des valeurs spirituelles les plus élevées et les plus nobles qualités de l'homme, ne pourra se réaliser que grâce à la coordination et à l'articulation harmonieuse de toutes ses parties et de ses composantes. Les moyens de communication ont rendu le monde plus petit et, par conséquent, plus provincial du point de vue de l'univers et plus universel du point de vue de la province. Il n'y a pas d'événement, aussi éloigné que soit l'endroit où il survient, qui ne parvienne pas à s'intégrer à notre province et, corrélativement, il n'y a aucun événement survenant sur notre terre qui ne touche l'ensemble de la communauté mondiale.

L'Organisation des Nations Unies est, à juste titre, l'apogée de ce flux et de ce reflux du devenir humain. C'est pourquoi son effort de coordination et d'harmonieuse articulation de la vie politique de notre époque revêt une importance extraordinaire.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

Et si l'utilité des Nations Unies depuis la fin de la deuxième guerre mondiale n'a plus à être démontrée, car elle va de soi, leur utilité, leur nécessité, oserions-nous dire, ont quelque chose d'inévitable dans ce monde contemporain, dont l'allure, depuis quelques années, s'accélère de façon vertigineuse vers la révolution technologique qui coexiste avec les processus de décolonisation et les guerres de libération nationale, un monde où, dans les circonstances actuelles, on semble devoir passer de l'affrontement à la coexistence et peut-être même à la coopération.

On a beaucoup parlé - et du haut de cette tribune même, nous avons entendu bon nombre des dirigeants les plus éminents du monde - de la détente et du dialogue entre les superpuissances, des propositions de désarmement, du début de solution dans les conflits régionaux et de l'avènement d'un monde multipolaire.

C'est donc avec satisfaction que nous voyons la restructuration des relations internationales. Mais, d'autre part, la détente politique doit être complétée par la coopération économique; sinon, l'opposition entre le Nord et le Sud, tôt ou tard, fera éclater des conflits sous des formes semblables ou différentes.

Il convient en outre de comprendre très clairement que la coopération internationale est un besoin objectif; il ne s'agit donc pas là de charité ni de concession gratuite.

Le développement collectif du monde est nécessaire à la survie de l'humanité. Le développement ne pourra se faire ni aux dépens ni sur le dos des peuples pauvres. La paix ne coexistera jamais avec la misère, l'injustice et l'exploitation.

Les condamnés de la terre, ainsi que les a appelés avec clairvoyance Franz Fanon, habitent également sur cette terre; ils y vivent, ils y rêvent, ils sont les détenteurs d'un passé extrêmement riche d'histoire, de culture et de valeurs et ont le droit à un avenir compatible avec la dignité humaine.

C'est le coeur plein d'espoir que nous saluons le climat de dialogue et de rapprochement que nous connaissons actuellement, mais nous voudrions mettre en garde contre certains manques et certaines omissions, dont la signification négative est plus qualitative que quantitative.

Nous pensons que le moment est venu de tenir compte de tous et de chacun des aspects de la situation complexe du monde d'aujourd'hui. Ne pas le faire serait une erreur, tout comme le serait le fait de prétendre voir dans la détente et dans

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

la fin possible de la guerre froide la disparition de toutes les contradictions et la fin de l'histoire.

Le consensus n'est pas la consécration d'une idéologie, mais la coexistence de diverses formes de pensées et de systèmes politiques. L'universel n'est pas l'homogène; l'universalité est l'unité dans la diversité.

Les voix qui se sont élevées en proclamant la fin de l'idéologie ne sont pas des voix neutres et, en fait, elles proclament de façon cachée leurs propres idéologies.

Ils commettent une erreur conceptuelle de fond qui pourrait mener à une pratique politique erronée dans un proche avenir ceux qui essaient de faire voir, sous une forme implicite ou explicite, les changements du monde contemporain et le nouveau climat de détente comme la consécration universelle du capitalisme économique et du libéralisme politique.

Il serait préférable de voir les choses comme elles sont, sans triomphalisme et avec objectivité.

Il faut faire preuve de pragmatisme et de tolérance pour accepter l'existence des divergences et la possibilité de voir celles-ci coexister.

A notre avis, la compréhension et l'acceptation de ces prémisses philosophiques et politiques sont indispensables si l'on veut voir la fin de la guerre froide et des conflits régionaux et rendre possible l'instauration d'une ère nouvelle de paix, de développement et de coopération, dans un monde dans lequel les inévitables différences non seulement coexisteraient mais stimuleraient la compréhension, la solidarité et la justice entre tous les peuples de la terre.

Le Nicaragua est un pays de trois millions et demi d'habitants, situé au coeur de l'Amérique centrale, dont 60 000 environ ont été victimes d'une guerre d'agression qui dure pratiquement depuis 10 ans, un pays qui a subi trois occupations militaires au cours de ce siècle et une au cours du siècle dernier et qui a fait une révolution dont l'essence et la raison d'être sont avant tout la récupération de son identité et la structuration de la nation. Etant donné ces antécédents et le fait que nous faisons partie d'une région, l'Amérique centrale, frappée par un des conflits les plus caractéristiques de notre temps, il est compréhensible que nous soyons encouragés par les voix de l'espoir que nous entendons aujourd'hui et que nous soyons intéressés à ce que soient interprétés de

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

manière juste et précise les événements historiques qui surviennent dans le monde, même dans des situations qui semblent ne pas être du domaine des petits pays, mais être réservées traditionnellement aux grands pays.

C'est pourquoi nous réclamons le droit de participer, en partant de nos propres situations et de nos propres points de vue, en tant que sujets et objets, à l'histoire contemporaine.

Nous pensons que l'établissement d'une démocratie totale constitue la base la plus solide de la construction d'un monde plus juste et plus humain.

Nous croyons en la démocratie comme étant la meilleure forme de coexistence entre les hommes et entre les organisations sociales et politiques des nations.

Nous comprenons la démocratie dans son sens juridique et formel, en tant que démocratie représentative fondée sur le suffrage universel, sur l'état de droit et sur la séparation des pouvoirs, mais nous savons également qu'une démocratie limitée à son aspect normatif et institutionnel est une démocratie partielle et relative.

C'est pourquoi il est nécessaire de compléter ce concept en pratiquant une démocratie participative dans laquelle le peuple tout entier - et pas seulement les classes privilégiées - aurait accès aux biens matériels et spirituels de sa communauté.

En outre - et tenant compte de l'interdépendance du monde dans lequel nous vivons - la démocratie à part entière dans un pays ne sera possible que lorsqu'elle sera instaurée véritablement dans le système des relations internationales.

Pour qu'une démocratie à part entière soit possible, il est nécessaire d'éliminer l'usage de la force pour agresser les autres, de respecter les principes d'autodétermination et de souveraineté des peuples, d'observer les normes du droit international, de se conformer aux avis de la Cour internationale de Justice pour la solution pacifique des conflits et l'établissement de l'équilibre et de la paix universels.

Le système actuel des relations économiques internationales porte atteinte à la démocratie, tout comme les termes injustes de l'échange, les prix payés sur le marché mondial pour les produits des pays pauvres, l'embargo commercial et toutes les autres mesures économiques coercitives utilisées comme instruments de pression politique.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

Il n'est pas honnête de s'ériger en juges incorruptibles des fautes des autres, tout en exploitant les peuples pauvres dans le domaine du commerce et des relations économiques internationales, et tant que la dette extérieure et ses intérêts usuraires étoufferont les possibilités de survie de nos peuples, usurpant ainsi leur destin et leur avenir.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

Cette lutte ne pourra aboutir à la démocratie tant qu'il n'y aura pas une nouvelle éthique mondiale.

Nous estimons que la démocratie a autant d'importance que les droits de l'homme, individuels et collectifs. C'est une notion et une pratique dans le cadre desquelles la dignité de la personne et la dignité des peuples doivent s'harmoniser et s'épanouir pleinement. Ces deux pratiques doivent être nécessairement indissolubles, et l'on ne saurait imaginer l'existence de l'une sans l'autre et encore moins de l'une contre l'autre.

Nous n'acceptons pas non plus que l'une serve de prétexte pour éluder l'autre, car il n'y a aucune raison d'Etat assez importante pour justifier la dégradation physique ou morale de la personne ou l'irrespect de sa dignité et de son intégrité. Il n'y a aucune justification possible, au nom de la démocratie, d'attaquer un peuple, de porter atteinte à sa souveraineté et à son droit à l'autodétermination ou, au nom du libre-échange, de spéculer sur la pauvreté et de trafiquer avec les nécessités de la vie. Nous ne croyons pas dans la liberté fondée sur l'oppression et l'exploitation des autres. Nous n'acceptons pas que la liberté soit donnée au loup de régner dans la bergerie.

Le Nicaragua a proposé de charger les organismes internationaux spécialisés en la matière de vérifier le respect des droits de l'homme dans les pays de la région d'Amérique centrale. A notre avis, cela est beaucoup plus approprié que toute autre procédure d'autovérification.

L'Amérique centrale connaît encore la crise la plus profonde de son histoire. La crise d'Amérique centrale qui a commencé à germer il y a quelques décennies découle de la pauvreté, du sous-développement, de l'exploitation et du fait que ses peuples ont été relégués - comme les peuples d'autres régions - en marge de l'histoire.

Son rôle de fournisseur de matières premières dans des conditions d'exploitation et de misère, de plantation bananière et de zone d'intérêt stratégique et géopolitique a déterminé pendant longtemps son sort.

Les oligarchies nationales alliées à certaines armées, dont la mentalité et les fonctions relevaient plus de l'occupation que de la défense de la souveraineté, ont été les instruments de l'impitoyable exploitation étrangère.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

Les contradictions étant plus ou moins accusées et la situation de chaque pays de la région étant spécifique et concrète, la base essentielle du problème est la même et son origine et ses caractéristiques générales sont communes.

La dictature militaire, cruelle et brutale, a été pendant des décennies le système politique dominant dans pratiquement tous les pays de la région.

Le devenir de l'histoire au cours de la phase la plus névralgique et la plus manifeste est bien connu de tous. Malheureusement, les problèmes ne sont reconnus que lorsqu'ils éclatent.

La crise en Amérique centrale n'a pas été seulement politique et militaire : elle était également et continue d'être économique et sociale. C'est pourquoi la solution doit être intégrale et ne saurait être arrêtée définitivement par les instances politiques qui, même si elles sont essentielles et indispensables, ne sont pas en mesure de régler totalement le problème, lequel s'inscrit parfaitement dans l'analyse globale de la situation mondiale que j'ai essayé de faire au début.

Outre l'application et l'élaboration d'accords politiques, il faut appuyer la solution des graves problèmes économiques et des problèmes sociaux qui sont encore plus graves. L'assistance économique à l'Amérique centrale doit être fournie immédiatement et sans attendre que le problème politique soit réglé complètement. L'aspect politique et l'aspect économique étant étroitement et dialectiquement reliés, ils devront tous deux être considérés dans le cadre de la recherche de la solution appropriée.

Sur le plan politique, les progrès réalisés sont extrêmement importants et font naître un optimisme réaliste, car ils indiquent que la solution du conflit est proche.

La participation des pays d'Amérique latine a été très importante dans le cadre des efforts du Groupe de Contadora et du Groupe d'appui.

L'action des pays d'Amérique centrale a été décisive lors des réunions d'Esquipulas et, plus particulièrement, lors des deux dernières réunions au sommet qui se sont tenues sur la Costa del Sol, en El Salvador, et à Puerto de Tela, au Honduras. L'engagement pris par les cinq pays d'Amérique centrale de placer leurs processus électoraux respectifs sous la surveillance de l'Organisation des Nations Unies et de l'Organisation des Etats américains (OEA), les accords sur la démobilisation des forces contre-révolutionnaires qui, conformément au calendrier fixé, devrait être terminée au plus tard le 5 décembre de cette année, de même que la réaffectation et le rapatriement des forces et l'engagement pris par chaque Etat

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

de ne pas utiliser son territoire pour attaquer d'autres pays, constituent sans aucun doute les points essentiels des accords politiques adoptés par les cinq Présidents de l'Amérique centrale et, en général, de tout le processus de paix dans la région.

Le Nicaragua, conformément à l'engagement qu'il a pris, a invité le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et le Secrétaire général de l'Organisation des Etats américains à nommer les commissions respectives chargées de surveiller l'ensemble du processus électoral au Nicaragua, qui se terminera le 25 février 1990. Les deux Secrétaires généraux ont déjà commencé depuis quelque temps à s'acquitter de leurs responsabilités en ce qui concerne le Nicaragua.

En outre, mon pays a invité en tant qu'observateurs le Parlement européen et les anciens présidents Jimmy Carter, des Etats-Unis, et Raúl Alfonsín, de la République argentine. Nous espérons que les autres pays d'Amérique centrale agiront conformément à leur engagement en invitant les Nations Unies et l'OEA à surveiller leurs processus électoraux respectifs.

Comme notre gouvernement l'a dit, la transparence et l'ampleur du processus électoral actuel au Nicaragua approfondissent la démocratie dans le pays et contribuent à la stabilité dans la région. Tous les pays doivent respecter le caractère souverain du processus et cesser toute politique d'ingérence et de manipulation qui pourrait y nuire.

La communauté internationale doit appuyer immédiatement l'effort économique que cet exercice démocratique exige.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

Outre la Mission d'observation des Nations Unies chargée de la vérification du processus électoral au Nicaragua (ONUVEN), qui s'acquitte de ses fonctions dans notre pays, les Nations Unies participeront au processus de paix en Amérique centrale par le biais du Groupe d'observateurs des Nations Unies en Amérique centrale (ONUCA), chargé de vérifier la non-pénétration de forces irrégulières et la non-utilisation des territoires de tout pays de l'Amérique centrale afin de lancer une agression contre d'autres pays, et grâce à la Commission internationale d'appui et de vérification (CIAV), chargée de la démobilisation des forces contre-révolutionnaires et de tous les aspects concernant leur rapatriement et leur réinstallation.

La participation de l'Espagne, du Canada et de la République fédérale d'Allemagne aux activités de l'ONUCA, dans les mêmes conditions qu'un pays d'Amérique latine, constituera une garantie complémentaire du respect des accords de paix dans la région.

Comme le Gouvernement nicaraguayen l'a dit dans sa déclaration à l'occasion de la visite de M. Edouard Chevardnadze, Ministre des affaires étrangères de l'Union des Républiques socialistes soviétiques, au Nicaragua :

"Les Accords d'Esquipulas II et de Tela tracent le cadre et exposent la méthode de règlement des principaux problèmes politiques, militaires et de sécurité de la région.

La prompte solution des problèmes de sécurité qui se posent aux Etats d'Amérique centrale - utilisation du territoire, appui aux forces irrégulières - ouvrira la voie à un accord assorti de dates limites en ce qui concerne l'établissement d'un équilibre raisonnable des forces.

En vue d'atteindre cet objectif, le Gouvernement du Nicaragua propose la conclusion d'un accord entre les pays d'Amérique centrale, assorti de délais préfixés pour l'établissement d'un équilibre raisonnable des forces dans la région.

Le contingent des Nations Unies chargé de vérifier la non-utilisation du territoire et la cessation de l'assistance aux forces irrégulières (ONUCA), outre qu'il suit la situation, doit contribuer concrètement à accélérer le règlement des problèmes particuliers liés à l'utilisation du territoire et à l'appui aux forces irrégulières.

Tous les pays doivent respecter les délais fixés par les cinq Présidents des pays d'Amérique centrale dans l'Accord de Tela.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

L'assistance dite humanitaire à la contre-révolution, qui se transforme en appui logistique et prolonge l'affrontement, doit cesser sous toutes ses formes.

La Commission internationale d'appui et de vérification (CIAV) doit immédiatement se transformer en un mécanisme qui, dans le cadre de la démobilisation et du rapatriement, canalisera et gérera ces ressources."

Ces accords doivent être strictement respectés, car ils reflètent la volonté des cinq chefs d'Etat d'Amérique centrale et offrent concrètement la possibilité de voir régner promptement la paix sur les terres d'Amérique centrale.

En ce qui concerne les autres conflits régionaux, le Nicaragua appuie fermement les principes de l'indépendance, de l'autodétermination et de la souveraineté.

Nous appuyons la convocation et la tenue de la Conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient, avec la participation de toutes les parties sur un pied d'égalité, y compris l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), seul représentant légitime du peuple palestinien. Nous appuyons le droit du peuple palestinien d'établir son Etat sur son propre sol et nous saluons son Intifada courageuse.

En ce qui concerne la Namibie, nous nous félicitons des progrès réalisés dans l'application de la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, grâce à la participation des Nations Unies à la supervision des élections. Nous appuyons également sans réserve cette résolution dont l'application sous sa forme originale et définitive permettra d'assurer la cessation de toutes les irrégularités qui, si elles persistaient, empêcheraient le peuple namibien de disposer librement de lui-même et d'exercer pleinement ses droits souverains.

Nous appuyons les justes aspirations du peuple et du Gouvernement chypriotes à l'unité nationale et nous réaffirmons notre appui à l'indépendance, à la souveraineté et à l'intégrité territoriale de Chypre.

Nous appuyons l'idée de négociations directes entre le Maroc et le Front Polisario en vue de l'organisation d'un référendum au Sahara occidental et de l'accélération du processus de décolonisation.

C'est avec préoccupation que nous voyons que le conflit entre l'Iran et l'Iraq n'a pas encore été résolu de manière définitive. Nous en appelons aux parties afin qu'elles s'efforcent de parvenir, sous les auspices du Secrétaire général, à une

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

solution rapide et durable et que la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité puisse être appliquée intégralement.

En Afghanistan, nous appuyons le droit du peuple afghan à l'autodétermination et nous estimons essentiel de renforcer, à cet égard, le rôle du Conseil de sécurité et de faire respecter l'application des Accords de Genève.

Nous appuyons la réunification du peuple coréen.

S'agissant du Liban, nous avons exprimé notre appui à la résolution adoptée au Sommet extraordinaire des pays arabes, qui s'est tenu à Casablanca au mois de mai 1989, et aux efforts déployés par le Comité tripartite arabe pour remplir le mandat qui lui a été confié.

Nous appuyons sans réserve les efforts de paix faits en Angola, et nous espérons que ce conflit pourra être réglé rapidement. Nous appuyons de même les efforts accomplis par la communauté internationale en vue d'instaurer la paix au Cambodge.

Nous appuyons les négociations entre le Front Farabundo Marti et le Gouvernement d'El Salvador. De même, et comme le Gouvernement du Nicaragua l'a déjà indiqué, nous convenons de l'importance que les deux parties ont accordée à la participation nécessaire des partis politiques et des forces sociales de ce pays au processus de dialogue et de négociation en cours dans le cadre des Accords de Tela signés par les Présidents des pays d'Amérique centrale.

Comme l'a dit publiquement le Gouvernement du Nicaragua, nous appuyons le droit du peuple panaméen à l'application des Traités Torrijos-Carter aux dates convenues. Nous lançons un appel à la non-ingérence dans les affaires intérieures du Panama et à la solution pacifique négociée du conflit.

Si l'histoire nous montre que le droit a été un instrument de légitimation du pouvoir, il faut bien voir qu'il a été aussi beaucoup plus que cela. Il a été l'élément et le facteur de médiation entre la société civile et la société politique. S'il a pour origine la légitimité des relations politiques et économiques dominantes, il a fini par être - et c'est là son destin - l'expression du consensus de la communauté sociale.

Le même phénomène s'est produit en droit international. Si celui-ci a commencé par exprimer un certain état des relations internationales, il doit traduire le changement intervenu dans ces relations grâce à un processus qui en assure l'évolution et le développement et garantisse toujours plus fidèlement la paix et la stabilité dans le monde.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

Alors qu'il semble heureusement aujourd'hui que le moment approche où les positions de force qui ont déterminé les relations internationales devront céder la place à la politique du désarmement et de la concertation, le droit international, associé à la négociation directe entre les parties, devient un instrument qui revêt une importance exceptionnelle pour l'établissement de la paix et des relations amicales entre les pays.

Tout comme dans l'histoire des communautés nationales, l'organisation de la société et de l'Etat se fonde sur l'hypothèse rationnelle du pacte ou du contrat social, dans l'histoire de la communauté internationale l'existence des normes et des traditions qui la régissent se fonde également sur un pacte. L'histoire nous a enseigné toutefois que le droit, tant national qu'international, n'a été, à l'origine, que la conséquence et le reflet d'un acte d'hégémonie initial qui établit un certain cadre de domination dans les relations politiques, économiques et sociales. Le contrat social vient ensuite.

Nous pensons que, dans le domaine du droit international, le moment est venu d'opter pour le consensus, le contrat ou le pacte tacite, car c'est le moment où tous les Etats - et par-dessus tout, les Etats puissants - vont à la recherche de la concertation, du point d'équilibre et de stabilité et de l'identité minimale des points de vue.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

C'est dans cet esprit que le Nicaragua, avec 14 autres pays, a présenté à la Conférence des ministres des affaires étrangères, tenue à Nicosie en septembre 1988, un projet qui a été approuvé à l'unanimité. Dans ce projet, la Conférence recommandait la convocation pour 1989 d'une conférence ministérielle extraordinaire du Mouvement des pays non alignés, afin de proclamer la dernière décennie de ce siècle et de ce millénaire décennie de la paix et du droit international.

La Conférence s'est tenue à La Haye, siège de la Cour internationale de Justice, du 26 au 29 juin 1989. Outre qu'elle proclame la décennie du droit international au nom du Mouvement des pays non alignés, la Déclaration de La Haye prie l'Assemblée générale des Nations Unies de l'adopter pour la communauté internationale tout entière.

Plus récemment, à la Conférence au sommet, tenue à Belgrade du 4 au 16 septembre dernier, les chefs d'Etat des pays membres du Mouvement des non-alignés ont ratifié la Déclaration de la Conférence ministérielle de La Haye et demandé que l'Assemblée générale, à sa quarante-quatrième session, proclame la prochaine décennie décennie de la paix et du droit international. A cet égard, le Mouvement des pays non alignés présentera prochainement à l'examen de l'Assemblée générale, à la présente session, un projet de résolution pour la proclamation de la décennie.

Nous espérons que l'ère de la paix et de l'harmonie entre les pays et les êtres humains est proche. Nous espérons que le caractère irrationnel du système des relations économiques internationales fera place à la sagesse et à l'éthique. Il n'y aura ni paix ni développement, cependant, tant que l'on n'aura pas résolu globalement le problème de la dette extérieure, au moyen d'une restructuration du système qui l'a engendrée. Les solutions bilatérales sont partielles et fictives parce qu'elles laissent intacte la cause sous-jacente de la crise.

Nous savons qu'il n'y aura pas de paix sans développement et tant que le principe de non-ingérence dans les affaires intérieures des autres Etats ne sera pas intégralement appliqué. La paix, la démocratie et le développement sont trois catégories complémentaires et indissolubles de la vie sociale.

La destruction de l'environnement doit cesser. Pour cela, il faut repenser les politiques de production industrielle, aveugles et insensées. La flore et la faune de la planète meurent; la pollution rend irrespirable l'air dans certaines parties du monde; et une catastrophe climatologique semble inévitable.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

S'agissant du problème écologique dans la région de l'Amérique centrale, la création de la Commission centraméricaine de l'environnement et du développement, qui s'est réunie pour la première fois il y a quelques jours, témoigne de l'intérêt que le Nicaragua et les autres pays de la région portent à cette question.

Nous croyons qu'il est approprié de dire ici que le phénomène du trafic des stupéfiants ne peut être examiné que du seul point de vue de la production. Il doit être vu, obligatoirement, sous tous les angles, à savoir sous l'angle de la production, de la distribution, de la consommation et des circuits financiers.

Les stupéfiants sont devenus un problème mondial lorsqu'ils sont parvenus sur le marché et ont fait l'objet de spéculations commerciales. C'est pourquoi il ne faut pas perdre de vue le fait que le problème de la drogue est partie de la situation structurelle qui caractérise les relations entre les pays pauvres et les pays hautement développés, que nous avons analysée tout au long de cette intervention. Et pour les mêmes raisons, il faut mettre l'accent sur la consommation et la distribution de la drogue dans les pays hautement développés de même que sur la production dans les pays pauvres. Il ne faut pas oublier qu'il y aura offre de stupéfiants tant qu'il y aura demande de stupéfiants.

A ce sujet, le Nicaragua a présenté aux gouvernements de l'Amérique centrale pour examen un projet d'accord contenant des propositions de mécanismes et d'action pour lutter contre le trafic des stupéfiants dans la région centraméricaine. De même, en décembre 1988, le Nicaragua a signé le Traité de Vienne relatif à cette question et a déjà engagé, à Managua, la procédure législative qui doit lui permettre de ratifier le Traité dès que possible.

J'en arrive à la conclusion de cette intervention, dans laquelle nous avons évité de faire toute référence à des responsabilités spécifiques, bien que nous ayons entendu les voix discordantes de nos voisins d'Amérique centrale. L'une d'entre elles, en particulier, prétendant se situer au-dessus du bien et du mal, a lancé des messages en pontifiant, en s'érigeant en porte-parole universel de la démocratie et en conseiller et précepteur du genre humain.

De telles attitudes ne favorisent nullement le climat de consensus qui semble vouloir se dégager aujourd'hui en Amérique centrale. Malheureusement, ceux qui prêchent ainsi urbi et orbi oublient que, dans leur propre pays et d'autres encore de la région, existent des problèmes graves tels que le trafic des stupéfiants et

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Serrano Caldera (Nicaragua)

la violation des droits de l'homme. Nous espérons que les pays frères de la région pourront résoudre ces graves situations dès que possible, afin que la démocratie passe du mythe à la réalité.

La concertation politique, la détente et la fin de la guerre froide sont des mesures d'importance exceptionnelle pour l'avenir de l'humanité; mais elles ne sont pas suffisantes; elles ne sont qu'un premier pas. Il faut donc mettre à profit cette lucidité qui semble prévaloir à l'heure actuelle pour traiter à fond tous les problèmes politiques, sociaux, économiques et écologiques, pour considérer l'humanité comme un tout, comme un système qui coordonne et harmonise ces divergences, lesquelles doivent, cependant, être vues comme reposant sur un intérêt fondamental et une plate-forme commune : la nécessité de vivre dans la dignité et dans la liberté. C'est pourquoi la solidarité et la coopération doivent être les fondements d'une nouvelle éthique dans les relations entre tous les peuples et entre tous les hommes. Ce n'est qu'ainsi - et nous citerons le grand poète nicaraguayen Ruben Dario - qu'un "soleil d'or flamboyant" pourra briller sur l'avenir et le destin de l'humanité entière.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. AL-ATTIYAH (Qatar) (interprétation de l'arabe) : J'ai le plaisir de féliciter M. Garba à l'occasion de son élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Son élection est à la fois un hommage rendu à sa compétence et la reconnaissance du rôle important que son pays, le Nigéria, joue au sein de la communauté internationale. Je suis tout à fait persuadé qu'il guidera au mieux les travaux de la présente session pour tenter de régler les questions internationales d'une importance vitale inscrites à l'ordre du jour de la présente session.

Je tiens également à remercier son prédécesseur, M. Dante Caputo, ancien Ministre des affaires étrangères d'Argentine, pour l'objectivité avec laquelle il a présidé aux travaux de la dernière session.

Chaque année, nous nous retrouvons dans cette instance internationale de tout premier plan pour réaffirmer notre engagement aux principes et aux buts des Nations Unies et réexaminer les problèmes urgents et les crises qui affligent notre monde. Nous échangeons nos vues et adoptons des positions sur ces problèmes afin de parvenir aux décisions que nous estimons propres à les régler. Tous nos efforts visent à établir des conditions permettant à la communauté internationale de jouir de la stabilité, de la justice, de la sécurité et de la paix. Je voudrais rendre hommage au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, pour son rapport très détaillé sur les travaux de l'Organisation pendant l'année écoulée. Nous souhaitons exprimer notre entière satisfaction des nouvelles orientations de plus en plus prédominantes au sein de la communauté internationale, et à l'avant-plan desquelles se manifeste le désir de renforcer le rôle et le prestige des Nations Unies. Nous appuyons en particulier cette orientation et nous travaillerons en commun avec tous les Etats Membres afin de la réaffirmer et de la consolider. Le Secrétaire général a indiqué dans son rapport que l'Organisation avait, en fait, donné la preuve qu'elle était à la fois capable de s'acquitter des responsabilités qui lui avaient été imparties et disposée à contribuer de manière positive à la solution d'un certain nombre de problèmes en s'efforçant activement de rétablir la paix comme elle l'a fait en Afghanistan, en Iran et en Iraq, dans le Sud-Est asiatique, en Namibie et à Chypre, ainsi qu'en ce qui concerne d'autres questions qui nous préoccupent tous. Tout en nous félicitant de ces efforts, nous devons souligner que les progrès réalisés en nous acquittant de nos responsabilités lorsque nous examinons ces questions, de même que d'autres problèmes, dépendent de notre action à tous en tant que membres de cette organisation, de notre engagement

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Al-Attiyah (Qatar)

à l'égard des règlements pacifiques, du non-recours à la force et d'une pleine coopération avec les Nations Unies dans les efforts qu'elles déploient.

La question de Palestine est le défi le plus important en présence duquel se trouve encore la communauté internationale. Dès le début, l'Assemblée générale des Nations Unies a inscrit la question de Palestine à son ordre du jour et a, en fait, assumé à son égard une responsabilité particulièrement lourde. Cette question vient d'être marquée par deux faits nouveaux d'une importance indiscutable, qui doivent être pris en considération dans toute discussion de la question. Il s'agit, d'une part, du soulèvement des peuples palestiniens dans les territoires occupés et, d'autre part, de la proclamation de l'Etat indépendant de Palestine.

L'Intifada est un mouvement de libération contre l'occupation sioniste et ses plans de peuplement des territoires ainsi que sa violation continue du caractère sacré des terres saintes de Palestine. L'Intifada s'est imposée à l'attention du monde et fait quotidiennement l'objet d'articles dans les médias internationaux. Elle a clarifié la nature du conflit, vouant ainsi à l'échec toute tentative de désinformation et de tromperie. Nous sommes ici en présence d'un peuple qui défend sa dignité et lutte pour son droit à l'autodétermination et à un Etat national, et qui est prêt à consentir tous les sacrifices pour y parvenir. C'est là l'aspect honorable et positif du conflit. Son autre aspect, c'est la face grimaçante de la réaction d'oppression israélienne, qui a recours au meurtre d'enfants, de femmes et de vieillards, à la déportation, à l'incarcération et à la torture. En outre, nous voyons raser ou dynamiter des foyers, confisquer des propriétés ou établir de nouvelles colonies de peuplement. Au nom de mon pays, je salue l'Intifada bénie du peuple palestinien et réaffirme que nous continuerons de lui apporter notre soutien. Nous en appelons à toutes les institutions et organisations internationales pour qu'elles assument leurs responsabilités et éveillent la conscience mondiale afin de pouvoir mettre fin aux tentatives de génocide des autorités d'occupation qui expulsent les Palestiniens de leur patrie. Nous avons été témoins l'an dernier d'une nouvelle preuve du désir des Palestiniens de parvenir à une solution juste et complète du problème, fondée sur la légitimité internationale. Je fais allusion à l'initiative courageuse prise par le Conseil national de Palestine. En dépit de la satisfaction générale devant cette initiative palestinienne et de la reconnaissance par la majorité des pays du monde de l'Etat de Palestine, Israël, mû par sa politique expansionniste et sa philosophie raciste, persiste encore à repousser obstinément toute initiative

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Al-Attiyah (Qatar)

inspirée de bonne volonté. Il est encouragé dans cette voie par le soutien politique et militaire qu'il continue de recevoir de certains milieux et de certains pays.

Le dialogue entre les Etats-Unis et l'Organisation de libération de la Palestine (OLP) est un événement positif et un pas dans la bonne voie. Mais le dialogue n'est pas une fin en soi. Il faut que le dialogue ait pour résultat une prise de position nette et explicite qui reconnaisse les droits légitimes du peuple palestinien, au premier plan desquels figure son droit à l'autodétermination. Nous croyons qu'une conférence internationale à laquelle assisteraient toutes les parties intéressées, y compris l'OLP, seul représentant légitime du peuple palestinien, et comprenant également les membres permanents du Conseil de sécurité, serait la façon la plus directe de résoudre cette question cruciale de manière juste et complète.

Nous voyons avec beaucoup de satisfaction l'arrêt de la guerre entre l'Iran et l'Iraq, de cette guerre destructrice qui a pillé les ressources humaines et matérielles de deux pays voisins et entravé le développement de la région. Elle a également mis en danger la sécurité et la paix du monde entier. Toutefois, nous ne serons pas complètement satisfaits avant qu'un plein accord ne soit atteint par les parties, avant qu'il ne soit mis fin officiellement à l'état de guerre et que les fondations d'une paix juste et durable entre elles n'aient été posées afin d'empêcher tout recours à l'utilisation de la force à l'avenir. Nous croyons qu'il faut collaborer aux initiatives du Secrétaire général et mettre en oeuvre la résolution 598 (1987) du Conseil de sécurité si nous voulons obtenir la paix que nous désirons.

En ce qui concerne la situation tragique au Liban frère, nous sommes heureux de constater la reprise des travaux du Comité arabe tripartite. Nous louons les grands efforts déployés par ce comité ainsi que les mesures positives qu'il a prises jusqu'ici. Nous invitons les parties à poursuivre la coopération avec le Comité, car c'est le seul moyen dont nous disposions pour faire sortir le Liban du cercle vicieux de la lutte interne et permettre à ce pays en guerre depuis si longtemps de retrouver la paix et la sécurité qu'il mérite. Nous comptons aussi sur les représentants du peuple frère du Liban, réunis à Taif, dans l'espoir qu'ils parviendront à se mettre d'accord sur les bases à partir desquelles pourra se bâtir l'avenir du Liban, symbole de générosité et de civilisation.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Al-Attiyah (Qatar)

Mon pays ne peut que condamner la poursuite de l'occupation israélienne du Sud-Liban et du Golan syrien. Nous saluons l'héroïque résistance de la population contre l'occupation. Nous demandons instamment à la communauté internationale de s'acquitter de ses responsabilités en veillant à la pleine mise en oeuvre des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité demandant qu'il soit mis fin à l'occupation israélienne de ces territoires.

En ce qui concerne l'Afghanistan, mon pays a toujours soutenu le droit du peuple afghan à l'autodétermination et au libre choix de son régime politique, sans ingérence extérieure. Nous lançons un appel à toutes les parties pour qu'elles appliquent les Accords de Genève sur la question et coopèrent avec le Secrétaire général des Nations Unies qui déploie des efforts à cet égard.

En ce qui concerne la question de Chypre, mon pays estime qu'un règlement juste et durable, garantissant la coexistence entre les deux communautés chypriotes, peut être atteint par une participation de bonne foi aux efforts continus du Secrétaire général.

Mon pays salue également les initiatives des dirigeants d'Amérique centrale afin de régler les problèmes de cette région par la négociation et d'autres moyens pacifiques en vue de stabiliser la situation et de permettre aux peuples de la région de consacrer leurs efforts et leurs ressources au processus de développement.

L'Etat du Qatar estime que l'élimination de l'apartheid en Afrique du Sud représente un noble but pour l'humanité tout entière. Ce régime pernicieux pose un défi aux valeurs et aux sentiments de l'humanité et viole les buts et principes de la Charte des Nations Unies. L'élimination de ce régime incombe au premier chef à notre organisation et à la communauté internationale. Nous pensons que les mesures limitées prises par les autorités de Pretoria pour gagner l'opinion publique mondiale ne peuvent signifier que la perpétuation de ce régime néfaste et retarder davantage l'objectif final, à savoir l'élimination totale de l'apartheid.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Al-Attiyah (Qatar)

Nous nous félicitons des événements positifs relatifs à l'indépendance de la Namibie et nous espérons que tous les obstacles que l'Afrique du Sud continue de dresser seront surmontés. Le plan des Nations Unies pour l'indépendance de la Namibie devrait pouvoir porter ses fruits afin que le peuple de Namibie puisse jouir de l'indépendance, de la sécurité et de la stabilité.

La communauté internationale doit relever deux principaux défis qui menacent sa structure même de même que les acquis de la civilisation humaine. Je veux parler des dangers de la pollution de l'environnement, d'une part, et de l'usage répandu de la drogue, d'autre part. Les principaux pays industrialisés et les pays en développement ou les moins avancés sont également menacés. La coopération à l'échelle mondiale est indispensable pour relever ces défis avec la détermination voulue. La responsabilité nous incombe à tous, mais les pays industrialisés ont une plus grande responsabilité à cet égard, qui est à la mesure de leurs ressources financières et techniques, ressources dont les pays en développement ne disposent pas.

A cet égard, mon pays appuie la convocation de la Conférence internationale sur le développement et l'environnement proposée pour 1992. Nous espérons que cette conférence aboutira à des solutions permettant d'assurer la protection de notre planète dans l'intérêt des générations futures. Par ailleurs, nous demandons que plus d'efforts soient déployés pour faire face au fléau des stupéfiants, qui menace les fondations mêmes de notre civilisation.

Nous nous réjouissons de l'amélioration du climat politique international et de la détente dans les relations entre l'Union soviétique et les Etats-Unis dont témoignent, entre autres, la conclusion du Traité sur l'élimination des missiles à moyenne portée et à plus courte portée et l'amorce de la destruction d'un certain nombre de ces missiles, qui constitue une première étape vers le désarmement total. Nous estimons également que c'est là un premier pas sur le long chemin menant à l'élimination complète de la course aux armes nucléaires et un signe précurseur de temps meilleurs pour la race humaine dans un monde où la paix et la compréhension triompheront.

Nous accordons une importance toute particulière à l'instauration de zones exemptes d'armes nucléaires, notamment dans l'océan Indien et au Moyen-Orient. Nous nous inquiétons beaucoup de la possession par Israël d'armes nucléaires, compte tenu en particulier de ses tendances agressives et de sa propension à s'embarquer dans des aventures risquées. Notre préoccupation est aggravée par le

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Al-Attiyah (Qatar)

refus d'Israël d'adhérer au Traité sur la non-prolifération et son refus de soumettre ses installations nucléaires à l'inspection internationale, de même que par sa coopération avec le régime raciste de Pretoria. Nous appuyons également l'élimination totale des armes nucléaires et la cessation de tous les essais nucléaires ainsi que toutes mesures permettant de détourner les ressources énormes consacrées aux armements vers le développement économique et social des pays en développement, prévoyant un rôle plus important pour les Nations Unies dans ce processus.

La détente politique ne peut être renforcée sans une détente économique. Malheureusement, la crise économique persiste et empire même. Nous sommes profondément préoccupés par l'écart économique et technologique croissant qui sépare les pays en développement des pays industrialisés. Les économies de la majorité des pays en développement stagnent ou déclinent, mais les pays industriels se soucient essentiellement d'obtenir une croissance sans inflation.

Le problème de la dette constitue une entrave au développement économique de nombreux pays en développement. Il faut absolument parvenir à un accord global et équitable pour trouver une solution au problème de la dette extérieure. Nous sommes convaincus de l'utilité de la reprise du dialogue général Nord-Sud visant à créer des formes de coopération technique qui profitent à tous. Nous espérons que la session extraordinaire de l'Assemblée générale prévue pour le début de l'année prochaine sera une instance utile pour la reprise du dialogue. Nous sommes certains que cette session insufflera un puissant élan à la coopération internationale dans le domaine du développement économique. A cet égard, nous soulignons l'importance du rôle des Nations Unies en tant que principale instance de dialogue et de négociations concernant cette coopération.

L'expérience nous montre que nous sommes en mesure de surmonter efficacement la plupart de nos problèmes si nous plaçons notre confiance dans l'organisation internationale et si nous nous faisons mutuellement confiance. En effet, les défis que nous devons relever sont considérables, mais les objectifs sérieux et la bonne foi nous permettront de les relever. Ainsi, nous pourrons atteindre notre objectif : un monde où la justice et le respect mutuel triomphent et où l'humanité bénéficie des bienfaits de la liberté, de la paix et de la stabilité.

M. GYAW (Myanmar) (interprétation de l'anglais) : Au nom de la délégation de l'Union de Myanmar et en mon nom propre, j'ai le plaisir d'adresser mes chaleureuses félicitations au Président pour son élection unanime à la présidence

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Gyaw (Myanmar)

de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Son élection à ces hautes fonctions témoigne de la confiance que placent tous les Etats Membres des Nations Unies dans ses talents de diplomate et dans ses qualités de dirigeant qu'il a déjà montrés ainsi que dans son attachement aux idéaux de cette organisation. C'est également un hommage juste rendu au grand pays qu'il représente, la République fédérale du Nigéria, qui a toujours été à l'avant-garde dans la recherche de paix et de sécurité, dans la lutte contre le colonialisme et la discrimination raciale et dans la promotion de la justice économique et sociale dans le monde. Je puis l'assurer que, dans l'accomplissement de ses lourdes charges, il peut compter sur le plein appui et la coopération de ma délégation.

Je voudrais également saisir cette occasion pour exprimer toute notre reconnaissance à son prédécesseur, M. Dante Caputo, de l'Argentine, pour sa contribution très précieuse au succès de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

La session actuelle de l'Assemblée générale se déroule à un moment chargé d'espoir. L'an passé, nous avons été témoins de la poursuite et du renforcement de tendances positives et encourageantes dans les relations internationales, qui ont ranimé la lueur d'espoir d'un monde meilleur.

A la suite de ces nouvelles tendances, les Nations Unies ont recouvré beaucoup de leur crédibilité, et le rôle du Conseil de sécurité comme instrument de paix et de sécurité internationales a été revitalisé. Ce ne sont pas seulement les gouvernements mais des millions de gens dans le monde entier qui commencent maintenant à penser que la confiance qu'ils ont continué de placer dans l'Organisation au cours des périodes difficiles de son histoire est justifiée. Les pays, grands et petits, prouvent maintenant qu'ils sont plus disposés à coopérer et à oeuvrer dans le cadre de l'Organisation. Nous sommes donc témoins d'une plus grande tendance de la part des pays à s'en remettre aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies plutôt que d'avoir recours à des actes unilatéraux. Je voudrais ici rendre un hommage tout particulier aux hommes et aux femmes de différentes terres, qui, très souvent au péril de leur vie, maintiennent la paix dans de nombreuses régions du monde sous le drapeau des Nations Unies. Un bon nombre de ces émissaires de la paix ont été victimes du terrorisme.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Gyaw (Myanmar)

Nul doute qu'à ce stade les Nations Unies verraient leur efficacité renforcée si tous les Etats habilités à en devenir membres aux termes des dispositions de la Charte étaient admis à l'Organisation. C'est ainsi que nous nous félicitons de voir la République de Corée exprimer le désir de devenir membre des Nations Unies, sans toutefois perdre de vue la nécessité d'une réunification ultérieure de la Corée.

Il faut attribuer le regain de prestige et de crédibilité des Nations Unies non seulement à l'amélioration sensible des relations internationales, mais aussi - et dans une large mesure - aux efforts inlassables déployés par le Secrétaire général, S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, pour rendre l'Organisation plus efficace. Même aux jours les plus sombres, il n'a jamais désespéré, il n'a jamais faibli. Il s'est consacré avec une foi indéfectible à la cause des Nations Unies, remarquablement aidé dans sa tâche par ses proches collaborateurs et tout un corps de fonctionnaires internationaux dévoués. Au nom du Gouvernement de l'Union du Myanmar, j'aimerais exprimer publiquement notre sincère reconnaissance à S. E. M. Javier Pérez de Cuéllar, qui fait un si bon travail en dépit des tâches ô combien difficiles qui sont les siennes.

L'amélioration appréciable du climat international, des relations entre les deux superpuissances notamment, a un impact favorable sur la solution de toute une gamme de problèmes persistants affectant la paix et la sécurité internationales. Il n'est pas de domaine où cet impact soit plus sensible que dans celui du désarmement.

La signature, entre les Etats-Unis et l'Union soviétique, du Traité sur l'élimination de leurs missiles à portée intermédiaire et à plus courte portée - le Traité FNI - et son application de bonne foi par les deux parties, qui a entraîné la destruction de plus de la moitié de leurs arsenaux, a engendré une plus grande confiance entre les deux pays. Voilà qui ne devrait pas manquer de donner une impulsion nouvelle aux négociations bilatérales et multilatérales de désarmement, question d'importance vitale pour la survie même de l'humanité. Cette impulsion a déjà conduit à la reprise, en juin 1989, des négociations sur la réduction des armes stratégiques (START), dont l'objectif est une réduction de 50 %. La conclusion fructueuse de ces négociations entraînerait un changement qualitatif du rapport de puissance entre les deux principales alliances militaires et

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Gyaw (Myanmar)

lancerait le processus de désarmement. Mais ce serait aussi le début d'une nouvelle ère de paix et de sécurité internationales renforcées, une étape d'importance historique pour l'avenir de l'humanité.

Si la conclusion du Traité FNI et les réductions éventuelles des armes stratégiques offensives sont fort louables, il importe de rappeler que l'élimination de toutes les armes nucléaires doit rester l'objectif ultime de l'humanité. Nous nous félicitons à cet égard que les deux superpuissances s'accordent à penser qu'une guerre nucléaire ne peut être gagnée et qu'elle ne doit donc pas être déclenchée. Nous y voyons l'expression de leur volonté politique de faire cesser puis d'inverser la course aux armements nucléaires. Pour y parvenir, il faut commencer par conclure un traité d'interdiction de tous les essais nucléaires.

Dans le domaine des armes chimiques, la Conférence de Paris qui a eu lieu en janvier 1989 a exprimé d'une seule voix la volonté collective de la communauté internationale de voir le monde débarrassé de ces armes particulièrement inhumaines. Après des années de divergences de vues apparemment irréconciliables sur les questions essentielles, celle de la vérification notamment, un grand pas en avant a été fait cette année lorsque l'Union soviétique et les Etats-Unis se sont mis d'accord sur les éléments clefs d'un traité portant interdiction de ces armes.

Le mémorandum d'accord sur les armes chimiques signé le 23 septembre entre les deux pays - qui prévoit la vérification et l'échange de données - est une étape supplémentaire vers la réalisation de cet objectif. De même, nous jugeons encourageantes les importantes propositions avancées par le Président des Etats-Unis le 25 septembre devant l'Assemblée et la réaction positive du Ministre des affaires étrangères de l'Union soviétique à ces propositions le jour suivant. L'action opportune pour éliminer les deux plus vastes arsenaux d'armes chimiques du monde pourrait s'avérer fort utile pour interdire la dissémination des armes chimiques. Il importe donc de redoubler d'efforts au niveau bilatéral afin que les négociations multilatérales menées dans le cadre de la Conférence du désarmement progressent et que l'on arrive rapidement à la conclusion d'une convention universelle portant interdiction totale des armes chimiques.

L'année écoulée a été particulièrement marquante pour les Nations Unies qui ont concentré leur attention sur la recherche d'une solution pacifique aux différends et aux conflits régionaux. Toutefois, ces efforts ont connu des

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Gyaw (Myanmar)

fortunes diverses. Nous sommes heureux de noter que, grâce à l'action décisive du Conseil de sécurité et aux efforts inlassables du Secrétaire général et de son représentant spécial, le plan de règlement pour la Namibie, contenu dans la résolution 435 (1978) du Conseil de sécurité, a progressé au point que nous entrevoyons le moment où ce territoire deviendra un Etat indépendant et souverain. Pour assurer une bonne transition de la Namibie vers l'indépendance, nous prions instamment tous les pays en cause, l'Afrique du Sud en particulier, de s'acquitter de bonne foi des obligations contractées aux termes des accords pertinents. Une fois la Namibie parvenue à la condition d'Etat, le dernier vestige du colonialisme en Afrique aura disparu.

Toutefois, la renaissance de ce grand continent ne saurait être totale tant que des millions de Sud-Africains noirs seront pratiquement maintenus en esclavage sur la terre de leurs ancêtres par le régime répressif et détestable de l'apartheid. Les derniers événements en Afrique du Sud laissent, semble-t-il, entrevoir la possibilité, pour le régime minoritaire de ce pays, d'entreprendre des réformes fondamentales visant à mettre fin, dès que possible, à ce système odieux. Nous espérons très sincèrement que le régime saisira cette occasion et entreprendra sans tarder de telles réformes.

A ce stade critique, la communauté internationale devrait faire davantage pression sur les autorités sud-africaines, en appliquant les sanctions économiques, notamment pour parvenir, dans ce pays, à l'égalité raciale et au gouvernement par la majorité sur la base du suffrage universel. De même, on doit encourager la vague montante de l'opinion libérale blanche qui s'est manifestée lors des dernières élections en Afrique du Sud et qui souhaite des changements fondamentaux.

L'Amérique centrale est une région où les initiatives de paix au sein même de la région portent leurs fruits. Les efforts soutenus des Présidents du Costa Rica, d'El Salvador, du Guatemala, du Honduras et du Nicaragua pour réaliser les objectifs de paix et de démocratisation qu'ils se sont fixés dans les Accords d'Esquipulas II et, plus récemment, dans l'Accord de Tela, permettent d'entrevoir la fin d'une décennie de troubles dans la région. Nous sommes d'avis que ces initiatives régionales méritent l'appui des puissances extra-régionales.

Au Moyen-Orient, le règlement du différend arabo-israélien n'est toujours pas en vue en dépit d'événements positifs récents comme l'acceptation, par le Conseil

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Gyaw (Myanmar)

national palestinien, des résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. La question de Palestine, qui est au coeur du conflit du Moyen-Orient, n'a toujours pas été réglée. Aucun progrès tangible n'a été fait et d'énormes difficultés font encore obstacle au processus de paix. Nous croyons le moment venu pour les parties en cause de faire tout leur possible pour arriver à une paix durable dans la région, conformément aux résolutions susmentionnées du Conseil de sécurité. Ces résolutions offrent la seule base possible pour une paix durable dans la région et essayer de mettre en cause leur validité serait lourd de dangers. Ma délégation appuie la proposition visant la convocation, sous les auspices des Nations Unies, d'une Conférence de paix sur le Moyen-orient à laquelle participeraient tous les intéressés sur un pied d'égalité.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Gyaw (Myanmar)

Nous voudrions ici réitérer notre appui indéfectible aux droits inaliénables du peuple palestinien en Palestine, y compris son droit à l'indépendance nationale et à la souveraineté. Nous saisissons également cette occasion pour exprimer l'espoir que les efforts constructifs que poursuit le Président de l'Egypte, M. Moubarak, faciliteront notre recherche de la paix dans cette région. Entre-temps, il faudrait que des mesures urgentes soient prises pour assurer que la résolution 43/233 du 26 avril 1989 de l'Assemblée générale soit strictement respectée et que, conformément à ses termes, les mesures nécessaires soient prises pour protéger les civils palestiniens dans les territoires arabes occupés.

Quatorze ans d'hostilités ont apporté des souffrances indicibles au peuple du Liban, détruit l'économie du pays, dispersé les communautés et laissé les institutions de l'Etat en ruine. Etant donné le caractère du conflit, la solution du problème demandera des efforts internationaux concertés. Ma délégation se félicite donc des efforts louables des chefs d'Etat de l'Algérie, du Maroc et de l'Arabie saoudite pour mettre fin à l'effusion de sang, pour rétablir la paix dans le pays et garantir son unité, sa souveraineté, son intégrité territoriale et son indépendance.

Plus près de nous, nous estimons qu'il faut continuer d'explorer toutes les voies susceptibles de mettre fin à la lutte et aux souffrances prolongées du Kampuchea voisin. Nous sommes affligés de voir que la recherche d'une solution pacifique, qui a commencé très positivement avec les réunions officieuses de Jakarta en juillet 1988 et en février 1989, et qui s'est intensifée lors de la Conférence internationale de Paris en été de cette année, n'a pas donné les résultats escomptés. L'objectif de la communauté internationale doit continuer d'être élaboré sur la base des acquis déjà enregistrés, d'une solution politique d'ensemble qui assurerait le respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale, du statut neutre et non aligné du Kampuchea et du droit du peuple kampuchéen à l'autodétermination, libre de toute ingérence étrangère. Dans la recherche d'une telle solution, ce sont les intérêts du peuple kampuchéen qu'il faut prendre en compte, et eux seulement. Le retrait total de toutes les forces vietnamiennes le mois dernier est une première mesure importante et nécessaire pour parvenir à un règlement du problème du Kampuchea dans tous ses aspects internes et externes, qui sont étroitement liés entre eux. Etant

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Gyaw (Myanmar)

donné la profonde méfiance et l'amertume qu'ont suscitées 11 ans d'intervention militaire étrangère, il est impératif que la mise en oeuvre d'un plan de règlement du Kampuchea, dans tous ses aspects et à chaque étape, se fasse sous supervision et contrôle d'un mécanisme international approprié.

Nous jugeons regrettable que l'esprit de coopération qui se dégage dans le domaine politique ne se soit pas encore étendu au domaine des relations économiques internationales. Comme notre Secrétaire général l'a fait remarquer dans son rapport annuel sur les travaux de l'Organisation pour cette année :

> "L'amélioration du climat politique mondial peut se révéler précaire si la conjoncture économique reste mauvaise pour la majorité de la population du globe." (A/44/1, p. 19)

Les efforts des pays en développement pour instaurer un nouvel ordre économique international plus équitable, susceptible d'appuyer leur processus de développement, n'ont pas, jusqu'à présent, été couronnés de succès. L'environnement économique international actuel n'est toujours pas favorable aux aspirations des pays en développement. Au contraire, ces pays, y compris le mien, font face aux problèmes de la dette croissante, à une insuffisance de flux de l'assistance extérieure et à la baisse des prix des produits de base, qui ont entraîné un brutal déclin des termes de l'échange.

Pour bon nombre de pays en développement, la préoccupation majeure continue d'être l'obstacle que représente pour le développement l'endettement extérieur. Des directives importantes concernant le problème de la dette ont déjà été proposées par la communauté internationale, mais nous n'avons pas trouvé de solution. La gravité de la situation est illustrée par le transfert net des ressources des pays en développement débiteurs vers leurs créanciers, qui, selon l'enquête économique mondiale des Nations Unies de 1989, a atteint en 1988 le chiffre astronomique de 32,5 milliards de dollars des Etats-Unis. La solution du problème de la dette extérieure des pays en développement doit rester un sujet de préoccupation majeure à l'ordre du jour international. Une formule permettant de traiter ce problème de manière efficace doit être élaborée dans le cadre d'un dialogue multilatéral continu et d'une responsabilité commune. L'expérience a amplement démontré que ce que l'on appelle le "Market Menu Approach" et ses variantes ne sont pas capables de traiter le problème quant au fond.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Gyaw (Myanmar)

La recherche d'une stratégie novatrice en matière de dette internationale doit donc s'intensifier. A cet égard, nous pensons que les idées qui ont été avancées au sujet de la création d'un organisme de dette internationale représentent l'une de ces approches et que les mécanismes d'un tel arrangement doivent être examinés de très près.

Les pays les moins développés (LDC) restent toujours parmi les plus gravement touchés par ces éléments défavorables. Les conditions socio-économiques générales de ces pays se sont détériorées en dépit du nouveau Programme substantiel d'action adopté en 1981 pour améliorer leur situation. Ce NPSA reste le cadre principal d'une action internationale concertée pour le relèvement économique et social des LDC et la réussite de son application est d'une importance cruciale pour ces pays. La délégation de Myanmar voudrait réaffirmer ici l'importance de la Conférence des Nations Unies sur les pays les moins développés, qui doit se tenir à Paris en 1990 et des réunions préparatoires à cette conférence.

Ma délégation pense que la session extraordinaire de l'Assemblée générale qui aura lieu au printemps de 1990 devrait offrir une possibilité importante de mener un dialogue multilatéral significatif sur la gamme des problèmes affligeant l'économie mondiale et sur les moyens de les corriger à long terme. Nous espérons qu'elle relancera le dialogue Nord-Sud et tiendra compte des besoins et des situations particulières des pays en développement, notamment des pays les moins développés parmi ces derniers. En outre, l'élaboration d'une stratégie de développement international pour la quatrième Décennie de développement des Nations Unies qui s'ouvre maintenant donnera à la coopération internationale pour le développement un meilleur sens de son orientation et de sa raison d'être que jusqu'à présent.

Les pays en développement sont pleinement conscients que c'est à eux-mêmes qu'incombe la responsabilité du développement de leurs économies nationales. La plupart de ces pays ont entrepris la tâche écrasante de mener à bien des programmes d'ajustement extrêmement difficiles mais nécessaires. Ils reconnaissent également que des politiques nationales efficaces sont importantes pour attirer des flux financiers, de nouveaux investissements liquides et pour créer un climat permettant un développement soutenu. Je voudrais à cet égard parler de ce que fait mon pays dans ce domaine.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Gyaw (Myanmar)

Dans mon pays, nous entreprenons des mesures de réforme économique et avons mené à bien notre programme de restructuration dans des domaines sélectionnés de l'économie. En conséquence, nous avons adopté une politique économique de porte ouverte et avons entrepris des mesures de libéralisation du commerce sur les plans extérieur et intérieur pour répondre à la situation sociopolitique du pays. Pour donner un nouveau dynamisme au commerce extérieur, on s'appuie maintenant de plus en plus sur le mécanisme de marché, auquel on accorde une importance particulière. L'un des éléments les plus marquants des mesures de libéralisation générale est le rôle croissant que joue le secteur privé dans des domaines tels que la production, les services et le commerce. En outre, une loi sur les investissements étrangers a été promulguée en 1988 en vue d'attirer un flux plus important de capitaux d'investissement étrangers. L'objectif de cette loi est d'alléger les contraintes de capitaux qui pèsent sur Myanmar.

Les politiques nationales sont certes importantes, mais le développement des pays en développement serait difficile sans un climat économique international favorable. Un système commercial international amélioré et plus ouvert serait dans l'intérêt des pays en développement.

Un grand nombre de pays en développement, y compris les pays les moins développés, se laissent distancer par suite de leur incapacité de s'écarter des politiques économiques traditionnelles, la production et l'exportation des produits de base, dont les débouchés ont été dans l'ensemble soit inexistants ou imprévisibles.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Gyaw (Myanmar)

Il est d'une importance vitale que ces pays diversifient leurs exportations. Toutefois, en s'attelant à cette tâche, ces pays doivent se rappeler qu'ils devront nécessairement faire face à une tendance croissante au protectionnisme.

Au premier rang des préoccupations sociales de la communauté internationale figure la menace de plus en plus grande que les stupéfiants font peser sur l'humanité. Ces dernières années, il est devenu plus qu'évident que l'abus des drogues effrite la structure de la société et détruit la vie des individus, dont les jeunes ne sont pas les dernières victimes. Il faut donc d'urgence s'attaquer au problème dans son ensemble, de la culture des substances psychotropes et leur transport au travers des frontières internationales à leur consommation et au blanchiment de l'argent provenant de la drogue. L'Union myanmare fait tout ce qu'elle peut à cet égard, avec les moyens dont elle dispose. Cela fait des années que nous luttons inlassablement et résolument contre la menace des narcotiques, car nous y voyons une responsabilité nationale.

Nous avons dressé des plans globaux de lutte contre la menace de la drogue et les appliquons énergiquement. Le programme d'ensemble que nous avons élaboré englobe toute la gamme des activités de contrôle des stupéfiants : lutte antidrogue, cultures de remplacement, élevage du bétail, soins médicaux, réadaptation, éducation et information du public par les médias. Nous avons lancé récemment un programme de développement rural intégré, en mettant particulièrement l'accent sur la construction de l'infrastructure, les cultures de remplacement et l'amélioration générale des conditions socio-économiques. A notre avis, le succès de l'application de ce programme permettrait d'accélérer l'élimination de la culture du pavot. Une action résolue est actuellement menée dans tous ces domaines, en étroite coopération avec les Nations Unies. En reconnaissance des efforts déployés par les autorités du Myanmar, le Fonds des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues a approuvé l'octroi d'une assistance supplémentaire d'un montant de 10,5 millions de dollars.

Une législation soigneusement mise au point est déjà en vigueur au Myanmar pour lutter contre les drogues illicites. En 1974 et en 1983, le Gouvernement a renforcé sa législation de contrôle des drogues en interdisant la culture des plantes narcotiques et en augmentant les amendes pour trafic illicite de drogues. La loi interdit la culture de toutes les plantes pouvant servir à la fabrication de

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Gyaw (Myanmar)

substances narcotiques. La destruction des cultures de telles plantes et la confiscation du matériel utilisé dans la fabrication de ces drogues sont également prévues par la loi.

Allant de pair avec les mesures dont je viens de parler, des opérations militaires d'envergure sont menées contre les trafiquants de drogues et leurs camps de production. A ce jour, les forces de sécurité du Myanmar ont non seulement détruit 200 000 acres de champs de pavot mais, à plusieurs reprises, elles ont intercepté et arrêté des caravanes lourdement armées transportant de l'opium vers des points de transit situés dans des régions frontalières. Au total, 10 tonnes d'héroïne ont été saisies à la suite de la campagne menée par le Gouvernement. Le fait que le pavot est cultivé dans des régions éloignées du pays et pratiquement inaccessibles si ce n'est à pied ou par hélicoptère et que la route de l'opium passe par des terrains accidentés et extrêmement boisés donne une idée de l'ampleur de la tâche accomplie.

Le succès de ces campagnes s'est fait au prix d'immenses sacrifices de la part des forces de sécurité du Myanmar. Au cours de ces campagnes, plus d'une centaine de membres des forces de sécurité du Myanmar ont perdu la vie et près de 550 autres ont été blessés.

Les succès importants obtenus dans le cadre de notre campagne d'élimination de la drogue nous ont valu les louanges de certains milieux gouvernementaux étrangers, y compris des services américains de lutte antidrogue. Malgré cela, certains milieux, refusant de reconnaître les efforts ardus déployés par le Myanmar, ont estimé devoir proférer des allégations sans fondement contre nous. Certains sont même allés jusqu'à accuser les forces de sécurité du Myanmar de collaboration avec les trafiquants de drogues. Ces accusations nous blessent profondément. Je rappellerai aux auteurs de ces accusations malveillantes que c'est de l'argent mal acquis provenant du trafic de drogues que les divers groupes qui ont déclenché une insurrection armée contre l'Etat du Myanmar tirent leur subsistance même.

Au début de ma déclaration, j'ai rendu un hommage mérité aux hommes et aux femmes de tous les pays qui, sous le drapeau des Nations Unies, travaillent au service du maintien de la paix. Les membres des forces de sécurité du Myanmar, engagés dans une guerre implacable contre les trafiquants de drogues, ne portent sans doute pas de casque bleu, mais la cause pour laquelle des centaines d'entre eux ont sacrifié leur vie est tout aussi internationaliste et méritoire.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Gyaw (Myanmar)

Prenant la parole le 26 septembre ici même en sa qualité de président du Conseil des ministres de la Communauté économique européenne (CEE), le Ministre des affaires étrangères de la République française a lancé un appel pour demander que l'on donne au peuple du Myanmar la possibilité d'exercer son droit à la libre expression et que la démocratie soit rétablie dans ce pays par l'organisation d'élections libres. Dans le discours qu'il a prononcé le lendemain, le Secrétaire d'Etat britannique aux affaires étrangères et du Commonwealth a également parlé de l'urgente nécessité de rétablir les droits de l'homme et la démocratie au Myanmar au moyen d'élections libres. Je voudrais les assurer - et, en fait, assurer le monde entier - que c'est précisément le but véritablement et inlassablement recherché par le Gouvernement du Myanmar.

Tout le monde connaît les aspirations véritables du Myanmar à une démocratie multipartite et à des réformes politiques. Le Gouvernement du Myanmar a réagi de manière positive à ces demandes. Il a procédé à un certain nombre de réformes fondamentales ambitieuses et s'emploie activement à appliquer toute une série de mesures destinées à répondre aux aspirations du peuple. Nous avons aboli le système politique de parti unique et l'avons remplacé par un système démocratique multipartite. Des mesures énergiques sont en cours en vue d'une transition sans heurt vers ce nouveau système.

Une commission indépendante a été créée en vue des élections générales démocratiques multipartites; elle se compose de cinq citoyens en retraite, âgés et très respectés et a été constituée en septembre 1988. Depuis lors, la Commission s'est fidèlement acquittée des tâches qui lui ont été confiées. Deux de ses membres sont bouddhistes, deux sont musulmans et le troisième est un chrétien de race nationale kayin.

La Political Parties Registration Law a été promulguée le 27 septembre de l'année dernière. A ce jour, plus de 200 partis politiques se sont fait inscrire auprès de la Commission électorale.

Le 16 février 1989, la Commission a annoncé la fixation d'un calendrier où sont exposées en détail les diverses mesures préparatoires que la Commission envisage de prendre avant la tenue des élections démocratiques multipartites, qui doivent avoir lieu en mai 1990 au plus tard. Les dates limites fixées pour l'application de chacune de ces mesures sont également spécifiées dans le calendrier.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Gyaw (Myanmar)

Les partis politiques et le grand public s'étant prononcés sur la question et leur point de vue ayant dûment été pris en compte, une loi électorale a été promulguée le 31 mai de cette année, à la suite de quoi les règlements des élections du 30 juin ont également été promulgués. Des listes électorales nationales ont été dressées rapidement et d'autres mesures connexes visant à assurer la tenue d'élections libres et justes sont en cours d'application.

En bref, l'application du programme et le calendrier prévu pour la tenue des élections se déroulent tout à fait comme prévu. Ce rythme sera maintenu et accéléré dans les derniers mois nous séparant des élections.

Toute activité politique menée dans les limites de la loi est autorisée, et les partis politiques consacrent toute leur énergie à leur travail d'organisation, à travers tout le pays. Pour sauvegarder et renforcer la stabilité dans le pays - laquelle s'est sensiblement améliorée -, il a fallu imposer provisoirement certaines restrictions aux campagnes politiques publiques. Ces restrictions seront levées graduellement à l'approche des élections.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Gyaw (Myanmar)

Le Gouvernement établit également une base solide pour la démocratie. Un système judiciaire indépendant, ayant à sa tête la Cour suprême, a été rétabli. Les fonctions du Ministre de la justice ont été institutionnalisées. Ces institutions, indispensables dans un Etat démocratique, fonctionnent normalement depuis le mois de septembre de l'an dernier.

En outre, le service public a été dépolitisé et réorganisé de manière à constituer un organe composé d'hommes et de femmes compétents et intègres, qui se consacrent uniquement au service du pays. Une campagne d'information a été lancée pour inculquer au grand public les valeurs véritables de la démocratie, telles que le respect du droit, le respect des droits des citoyens, et les obligations que ces droits impliquent.

J'ai souligné certaines des mesures qui sont consciencieusement mises en place par le Gouvernement myanmar afin de créer des conditions propices à la conduite d'élections justes et libres. Au plus haut niveau, on nous a donné à plusieurs reprises l'assurance que ces élections auraient lieu comme prévu avant mai 1990. Je suis habilité à réaffirmer cet engagement devant l'Assemblée et devant le monde.

Je n'ai pas besoin de mentionner ici que cet effort national n'est possible que si la primauté du droit et de l'ordre public l'emporte. Cette tâche doit être poursuivie de manière pacifique, systématique et ordonnée, dans le respect des valeurs véritables de la démocratie. Cela ne peut être réalisé que par la population myanmare elle-même. A ce stade critique aucune puissance étrangère ne devrait tenter de dicter à Myanmar ce qui lui convient le mieux et quelle forme devrait revêtir son avenir politique. Toute tentative visant à influencer les événements futurs à Myanmar pour qu'ils répondent aux goûts et conceptions de certains - comme nous avons pu observer récemment à Myanmar - non seulement viole les principes fondamentaux de la Charte mais se révèle en fin de compte négative.

A cet égard, je ne peux que citer les paroles sages du Secrétaire général, qui dans son dernier rapport sur les travaux de l'Organisation a déclaré :

> "En cette période critique, le principe contraignant de non-ingérence dans les affaires intérieures des Etats revêt une importance accrue... Aucun Etat ne peut, bien sûr, s'isoler complètement des courants mondiaux d'information et d'opinion, mais, en dernière analyse, c'est à chaque société qu'il appartient de trouver son équilibre en fonction du génie qui lui est propre. Etant donné la multitude de souvenirs, de perceptions, d'aspirations et de

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

valeurs culturelles qui constituent le tissu d'une nation, toute contrainte exercée de l'extérieur pour lui imprimer une certaine forme n'a guère de chances de produire, à terme, des résultats positifs. Le plus souvent les réactions ne sont pas celles attendues." (A/44/1, par. 18 et 19)

M. MUSA (Belize) (interprétation de l'anglais): Au Belize, nous sommes profondément conscients du rôle essentiel joué par les Nations Unies afin de faire progresser la liberté, la paix et la justice dans le monde. Notre lutte pour l'indépendance politique a pris sa source dans le désir de liberté de notre peuple, mais a été nourrie et renforcée ici, dans les couloirs des Nations Unies, par l'appui écrasant de la communauté internationale.

Il n'est guère étonnant, par conséquent, que la Constitution du Belize affirme les principes d'universalité, principes qui reconnaissent la suprématie de Dieu, la foi dans les droits de l'homme et dans les libertés fondamentales et la dignité de la personne humaine. Ces principes trouvent leur expression dans le respect de la souveraineté des autres nations, dans le droit des peuples à l'autodétermination et dans la non-ingérence dans les affaires internes des autres pays.

Nous saisissons cette occasion pour féliciter le Président à l'occasion de sa nomination à ce poste élevé. La communauté mondiale se tourne vers lui, fils accompli de l'Afrique, avec attente et espoir. Nous sommes profondément reconnaissants au Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, et le félicitons des efforts inlassables qu'il fait afin de promouvoir la paix et les nobles objectifs de l'Organisation.

Cette année, la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale des Nations Unies s'est ouverte dans un esprit optimiste. L'atmosphère actuelle est moins marquée par la tension internationale. Les forces idéologiques, qui ont polarisé le monde pendant cinquante ans, décroissent. Nous constatons partout un mouvement universel des peuples, en quête de liberté et de participation démocratique.

L'heure est aux changements importants. On reconnaît de plus en plus qu'il importe de gérer les ressources mondiales dans l'intérêt de la famille mondiale. Pendant ce temps des problèmes tels que la dégradation de l'environnement, le SIDA, l'abus des drogues, se sont ajoutés au fléau de la pauvreté et représentent des questions prioritaires à l'ordre du jour international, ce qui souligne combien les nations et les peuples sont devenus interdépendants.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Musa (Belize)

Les résultats obtenus dans le domaine politique contrastent avec les problèmes économiques persistants que connaissent de nombreux pays en développement. Dans la région de l'Amérique latine et des Caraïbes, le problème massif de la dette, la fuite des capitaux, le déclin du commerce et des investissements, la disparité croissante qui sépare les riches des pauvres, ont abouti aux revers essuyés par de nombreux pays dans les années 80.

Réduire la pauvreté et relancer la croissance, voilà le défi de notre époque. Alors que nous amorçons la nouvelle décennie, la tâche future est claire. L'ordre du jour du développement pour les années 90 doit s'efforcer d'aménager la croissance et utiliser les ressources de façon stimulante afin d'améliorer la qualité de la vie de toutes les populations.

Pour obtenir une croissance et un développement de grande qualité, nos gouvernements doivent faire un meilleur usage des ressources. Cela sous-entend une responsabilité fiscale et financière publique saine. Nous devons trouver de meilleurs moyens d'utiliser les dépenses publiques afin de compléter et stimuler la production privée, et non pas la remplacer, et nous devons fournir l'infrastructure sociale indispensable en matière d'éducation, de santé et de logement afin que la majorité en bénéficie et ne pas utiliser nos maigres ressources pour permettre à une poignée de privilégiés de vivre dans le luxe. Nous devons faire participer les simples travailleurs à l'économie et permettre aux entreprises individuelles de prospérer.

Mais cela ne se fera pas tout seul. Il faut adopter une action concertée dans une association nouvelle et dynamique, avec un peuple qui élit son gouvernement et un gouvernement qui habilite son peuple à résoudre ses propres problèmes et à gérer sa vie. Pour ce faire, il faut lancer une nouvelle ère dans le domaine de l'éducation, doter les jeunes des connaissances, compétences et attitudes indispensables pour qu'ils puissent jouer un rôle actif dans le processus du développement.

Ces efforts pragmatiques au niveau national seront toutefois contrecarrés si l'environnement économique international n'est pas propice au développement. Les pays en développement doivent assumer la responsabilité première de leur avenir, mais le monde industrialisé a un rôle vital à jouer, qui ne consiste pas uniquement à fournir des ressources extérieures et à transférer des techniques, mais à veiller également à ce que les pays en développement aient un accès aisé à leurs marchés.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Musa (Belize)

Le moment est venu de s'attaquer au grave déséquilibre de l'économie mondiale. A maintes reprises, nous avons reconnu que la paix et le développement sont inextricablement liés. En effet, il est vrai de dire que la paix a un autre nom : le développement, ou, comme d'autres l'ont affirmé, que la liberté économiques et la liberté politique doivent nécessairement accompagner la recherche de la prospérité nationale. L'une ne saurait survivre longtemps sans l'autre.

En raison de ce lien crucial entre la politique et l'économie dans un monde interdépendant, la session extraordinaire des Nations Unies consacrée à la coopération économique internationale, qui doit être convoquée en avril 1990, revêt encore plus d'importance. La tendance croissante au protectionnisme dans le monde industrialisé constitue l'un des soucis principaux. L'intégration économique de l'Europe offre de nouvelles incertitudes pour beaucoup de nos pays en Afrique, dans les Caraïbes et dans le Pacifique - le Groupe ACP. Nos économies sont ouvertes et vulnérables non seulement aux ravages des ouragans mais également aux catastrophes causées par l'homme découlant de décisions arbitraires qui sont prises dans les conseils d'administration du monde industrialisé et qui altèrent les niveaux des cours des produits de base.

Cette vulnérabilité et cette fragilité rendent d'autant plus nécessaire la remise en ordre chez nous. Nous nous sommes efforcés de le faire au Belize. Conformément au processus du choix démocratique, le peuple du Belize, lors des secondes élections nationales depuis notre indépendance, il y a huit ans, a décidé de remplacer son gouvernement après un mandat. Les Béliziens sont parvenus à un consensus pour se charger une fois de plus de leur avenir politique, social et économique dans un climat ouvert et productif, dans lequel les habitants viennent en premier. Pour ce faire, ils ont élu au gouvernement une majorité des candidats du Parti uni populaire, le mouvement politique qui, avec l'appui de la population et le soutien de la communauté internationale, a conduit le Belize à l'indépendance en 1981.

L'indépendance s'accompagne de la promesse du développement, de plus grandes possibilités, de paix et de stabilité. Un bon gouvernement offre à son peuple un niveau de vie supérieur et une meilleure qualité de la vie ou lui donne la possibilité de les atteindre. La dynamique du développement nous oblige à accorder le rang de priorité le plus élevé à la garantie de la dignité humaine : la création d'emplois.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Musa (Belize)

Mon gouvernement, par conséquent, continue d'accueillir des investisseurs de l'étranger qui, avec leurs capitaux, leurs techniques et leurs accès à de nouveaux marchés, peuvent se joindre aux Béliziens pour développer le commerce et accroître les recettes d'exportation et l'activité économique. Ces investisseurs sont nos partenaires du développement qui participeront avec les Béliziens à l'économie mixte, garantissant des emplois accompagnés de salaires décents tout en profitant du climat de concurrence libre et juste qui caractérise une économie de marché socialement équitable.

Conformément au principe du règlement pacifique des différends, il est encourageant de constater les efforts constructifs actuellement déployés pour instaurer la paix qui a échappé si longtemps à notre région. Dans le climat politique actuel, l'option militaire est aujourd'hui dépassée pour régler les vives tensions qui, des années durant, ont constitué le principal obstacle à la paix et à la sécurité internationales.

La communauté des nations a rendu à nouveau un hommage mérité au Groupe de Contadora pour sa détermination perspicace et indéfectible dans le processus engagé, convaincue que les peuples d'Amérique centrale souhaitent parvenir à la paix, à la réconciliation, au développement et à la justice sans ingérence, conformément à leurs propres décisions et à leur expérience historique.

La signature récente de l'Accord historique de Tela entre les cinq Présidents d'Amérique centrale constitue l'exemple le plus récent de l'attachement de la région à l'application des engagements pris en vertu de la procédure d'Esquipulas dans la recherche d'une paix assurée et durable. Ce plan commun pour la démobilisation, le rapatriement ou la réintégration volontaires de la résistance nicaraguayenne est salué comme un acquis particulier du processus de paix en Amérique centrale, qui a pour but la réconciliation et la démocratisation nationales.

Le Belize maintient son attachement à la coexistence pacifique et aux relations harmonieuses avec tous ses voisins. L'an dernier, le Belize et le Guatemala ont poursuivi le processus de négociation visant à la conclusion d'un projet éventuel de traité global permettant de trouver une solution juste et durable à l'ancienne controverse. Nous sommes prêts à reprendre ces discussions dans un esprit renouvelé de bonne volonté, sans compromettre la souveraineté, l'indépendance et l'intégrité territoriale du Belize.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Musa (Belize)

L'appui constant de nos pays frères des Caraïbes, des nations du Commonwealth et du Mouvement des pays non alignés ainsi que la solidarité et la compréhension de nos voisins d'Amérique latine nous permettent de croire que la réalité de nos deux nations souveraines vivant en bon voisinage sera universellement reconnue.

Dans le même ordre d'idées, nous sommes heureux d'apprendre que les négociations ont repris entre le Royaume-Uni et l'Argentine à propos des îles Falkland. En rappelant notre propre lutte, nous engageons nos amis argentins à renoncer à tout acte qui serait préjudiciable aux intérêts des habitants de ces îles ou qui compromettrait leur droit inaliénable à l'autodétermination.

Mon gouvernement reste profondément inquiet devant l'érosion du processus constitutionnel et le refus d'accorder au peuple du Panama son droit à élire librement le gouvernement de son choix. La décision des dirigeants militaires d'annuler des élections et d'imposer en conséquence un président de leur propre choix à la tête de l'Etat du Panama isole encore davantage ce pays dans la communauté internationale.

L'amitié et l'esprit de coopération qui lient les peuples du Belize et du Panama sont marqués par l'histoire et mon gouvernement souhaite que cette relation se poursuive. Nous rappelons les marques de solidarité témoignées par le Panama au cours de la lutte du Belize pour son indépendance et le rôle clef qu'a joué l'ancien dirigeant panaméen, le général Omar Torrijos, dans l'accession du Belize à l'indépendance.

Nous invitons les dirigeants actuels du Panama à coopérer aux efforts déployés sur le plan national et régional pour préparer le rétablissement de la démocratie et d'un gouvernement constitutionnel au Panama et pour mettre en place un mécanisme permettant d'organiser des élections équitables le plus tôt possible.

Le succès de la démocratie est inévitable, comme l'ont prouvé plusieurs régions du monde. Nous invitons les dirigeants d'Haïti à prendre certaines mesures sur la voie de la démocratie afin de manifester leur engagement à organiser rapidement des élections et à assurer la transition vers un gouvernement démocratique, et nous demandons à tous les secteurs de la société haïtienne de coopérer à ce processus important.

Une fois encore, notre attention doit se porter sur le trafic illégal de stupéfiants. L'ampleur de ce problème mondial, sans parler de ses conséquences économiques et sociales, est devenu maintenant un souci national majeur de sécurité

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Musa (Belize)

pour de nombreuses nations de notre région. Chez nous, au Belize, nous avons lancé une campagne concertée pour éliminer à tout jamais le problème de la drogue et pour nous joindre aux forces qui, sur le plan régional et international, s'efforcent de mettre un terme à cette menace à la société.

Alors que la culture et l'usage de la marijuana au Belize ont considérablement diminué, nous reconnaissons que l'usage croissant du crack et de la cocaïne ainsi que l'utilisation de notre territoire pour le transit des drogues illégales constituent un nouveau danger. Face à ces problèmes, mon gouvernement propose de collaborer avec les gouvernements amis sur le plan répressif pour éliminer cette menace sérieuse à notre pays. En même temps, nous reconnaissons que pour éliminer l'usage des drogues illégales dans notre société, le problème doit être envisagé aussi sous l'angle éducatif. C'est pourquoi nous lancerons d'ici peu une importante campagne en utilisant toutes les ressources dont nous disposons dans notre système éducatif pour appeler l'attention de la nation sur les dangers inhérents à l'usage des drogues illicites. Nous prévoyons également de constituer un centre de réinsertion pour les toxicomanes et nous nous félicitons de l'appui accordé sur le plan international à cette initiative.

Nous souhaitons signaler officiellement que nous appuyons la proposition connexe de l'Etat frère de la Jamaïque, membre du CARICOM, qui demande la création d'une force multinationale chargée de la lutte contre la drogue au sein du système des Nations Unies. Cela donne aux pays une bonne occasion de grouper leurs ressources, leurs capacités militaires et leurs services de renseignement pour lutter contre les cartels de la drogue bien organisés, bien financés et mieux équipés. Nous pouvons le faire sans empiéter sur la souveraineté d'une nation, quelle qu'elle soit.

En dépit des progrès et du relâchement des tensions politiques dans les conflits du continent africain, la minorité raciste blanche du régime de Pretoria continue d'opprimer et d'exploiter avec intransigeance la majorité noire déjà dépossédée en Afrique du Sud.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Musa (Belize)

La politique d'apartheid de ce gouvernement de colonisateur terroriste demeure aujourd'hui un obstacle évident qui obstrue la voie de la paix, de la stabilité et du développement dans cette région. Le Belize n'estime pas, en tant que crime contre l'humanité, que l'apartheid puisse être réformé. Nous insistons pour que tous les vestiges de ce système, qui est un affront à la dignité humaine, soient totalement supprimés. Le Belize continue à s'associer avec ceux qui se sont engagés à maintenir une pression impitoyable sur l'Afrique du Sud jusqu'à ce que nos frères et soeurs finissent par triompher en utilisant tous les moyens dont ils disposent pour mener à bien leur lutte juste et légitime.

En ce qui concerne la Namibie, nous sommes certains que le Conseil de sécurité utilisera toute son influence pour veiller à ce que l'Afrique du Sud amorce le processus de démantèlement de toutes ses unités paramilitaires et de commandos qui menacent toujours la mise en oeuvre du progrès politique vers l'indépendance. Même à ce stade tardif, la communauté internationale doit demeurer vigilante pour s'assurer que l'Afrique du Sud ne parvienne pas à inverser le processus des élections démocratiques en Namibie.

Le Belize reconnaît qu'il est urgent d'arriver à un règlement juste et complet du conflit israélo-arabe, au coeur duquel figure la question de Palestine. Aucune paix juste et durable ne pourra être obtenue au Moyen-Orient tant que les droits légitimes du peuple palestinien ne seront pas reconnus, y compris son droit à l'autodétermination et à une patrie, sans compromettre la sécurité d'Israël. Au moment où les dirigeants palestiniens, sous la présidence de Yasser Arafat, offrent d'importantes initiatives de paix, ma délégation attend avec impatience la convocation rapide de la Conférence de paix internationale consacrée au Moyen-Orient sous les auspices des Nations Unies, avec la participation de l'Organisation de libération de la Palestine et de toutes les parties, sur un pied d'égalité.

En ce qui concerne le Liban, nous espérons que le cessez-le-feu actuel sera respecté par toutes les parties intéressées et que le Liban aura l'occasion de se remettre de tous les actes de destruction et de violence qu'il a subis. Le Liban ne souhaite qu'une chose : qu'on le laisse tranquille, de façon à ce qu'il puisse trouver des solutions libanaises à des problèmes libanais, en dehors de toute ingérence étrangère. A toutes les questions mondiales qui nous occupent aujourd'hui, celle qui tient le rôle principal est l'environnement. Au cours de la

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Musa (Belize)

prochaine décennie, le monde devra traiter avec beaucoup d'efficacité les problèmes découlant de la dégradation de l'environnement : la pluie acide, la pollution des océans, les déchets nucléaires et toxiques, l'épuisement de la couche d'ozone et les changements de climat. Les pays industriels sont responsables de plus de 75 % des émissions d'oxyde de carbone, principale cause du réchauffement général. De toute évidence, c'est donc à eux qu'il revient de réduire ces émissions. Le Belize a ses propres préoccupations : nos forêts pluviales, notre système de récifs de corail, notre flore, notre faune, sont des dons de Dieu que nous devons protéger pour les générations à venir. Nous sommes attachés à la protection des ressources naturelles et de l'environnement du Belize de façon à maintenir un équilibre écologique harmonieux, mais nous devons opter pour une approche holistique par rapport à ce défi écologique. Nous devons promouvoir et protéger les qualités écologiques de la vie dans le sens le plus large du terme en augmentant le nombre des choix et des possibilités économiques, car la pauvreté est la dégradation écologique ultime. L'une des tâches écologiques essentielles pour la décennie à venir est la promotion d'une agriculture stable pour nourrir notre peuple. Nous devons relever le défi écologique croissant en élargissant la liberté économique. Un développement économique véritable et durable doit nécessairement passer par le maintien de l'équilibre écologique.

Nos sociétés du tiers monde connaissent de graves difficultés relatives à la puériculture et à l'égalité des chances pour les femmes dans le domaine de l'éducation et de l'emploi. Notre capacité en tant que peuple à fournir les valeurs et les idées qui guideront la génération suivante de Béliziens, déterminera l'orientation des réalités sociales du XXIe siècle.

A titre de politique, le Gouvernement du Belize appuie les initiatives publiques et privées visant à promouvoir et à défendre les droits de l'homme et notamment ceux de l'enfant et de la femme. Dès que possible, le Belize adhérera au projet de convention sur les droits de l'enfant et à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et les ratifiera, puis donnera effet concret à ces conventions par force de loi.

C'est aujourd'hui qu'il faut agir. L'avenir, c'est maintenant. Nous pouvons promouvoir la liberté politique si nous encourageons également la liberté économique. Nous pouvons viser une croissance de grande qualité tout en assurant

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Musa (Belize)

une répartition équitable des fruits de cette croissance. Nous pouvons parvenir à une plus grande productivité et élargir le commerce si nous libérons les énergies créatrices de notre peuple et si nous supprimons les barrières de la voie qui mènera à une économie interdépendante globale. Si nous agissons de concert et de façon efficace, nous pourrons peut-être évoquer cette époque comme le moment décisif de l'édification d'un monde plus juste et plus pacifique, celle d'un monde nouveau, d'un monde meilleur, d'un monde dans lequel la dignité éternelle de l'homme est respectée.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

La séance, suspendue à 17 h 15, est reprise à 18 h 15.*

POINT 39 DE L'ORDRE DU JOUR

QUESTION DE PALESTINE : PROJET DE RESOLUTION (A/44/L.2/Rev.1)

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Comme cela a été annoncé à la séance d'hier après-midi, et conformément à la demande contenue dans une lettre du Représentant permanent de la Jamahiriya arabe libyenne auprès des Nations Unies adressée au Président de l'Assemblée générale au nom des Etats membres de la Ligue des Etats arabes (A/44/612), l'Assemblée va maintenant examiner le projet de résolution qui a été distribué hier après-midi sous la cote A/44/L.2 et qui a été révisé sous la cote A/44/L.2/Rev.1.

Le projet de résolution concerne le point 39 de l'ordre du jour, intitulé "Question de Palestine".

Je donne la parole au représentant de la Jamahiriya arabe libyenne qui présentera le projet de résolution révisé au nom des Etats membres de la Ligue des Etats arabes.

M. TREIKI (Jamahiriya arabe libyenne) (interprétation de l'arabe) : Je serai très bref, car il se fait tard.

Ma délégation a déjà eu le plaisir de transmettre au Président les félicitations de mon pays à l'occasion de son élection à ce poste élevé. Etant donné les relations d'amitié et de camaraderie qui nous lient depuis longtemps, je ne saurais manquer l'occasion qui m'est offerte d'exprimer ma fierté personnelle et celle du Groupe des Etats arabes à le voir présider cette importante session de l'Assemblée générale.

Au nom du Groupe des Etats arabes, que j'ai l'honneur de présider ce mois-ci, et au nom des pays auteurs du projet de résolution A/44/L.2/Rev.1, j'ai l'honneur de présenter ce projet à l'examen de l'Assemblée générale, et je prie instamment tous les Etats membres de l'appuyer.

Deux années se sont écoulées depuis le début de l'Intifada du peuple palestinien qui, depuis lors, a sacrifié des centaines de victimes. Chaque jour, ce peuple assiste au massacre d'enfants innocents, de femmes et de vieillards sans défense dont le seul crime est de s'être opposés à l'occupation et d'aspirer à la liberté qui est l'apanage de tous.

---

* M. Vraalsen (Norvège), Vice-Président, assume la présidence.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité des Nations Unies, ainsi que des organisations régionales et internationales, ont adopté un certain nombre de résolutions, demandant la fin de l'occupation, le respect des accords internationaux et, plus particulièrement, de la Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre, du 12 août 1949.

Le projet de résolution A/44/L.2/Rev.1 est modéré et équilibré. Dans ce projet, l'Assemblée générale rappelle les résolutions pertinentes qu'elle a adoptées, de même que celles du Conseil de sécurité, et demande que cessent les effusions de sang. Elle demande le respect des accords internationaux et condamne les assassinats et le génocide.

Le projet de résolution mérite de recevoir l'appui de l'Assemblée générale. Son but n'est ni la provocation ni la publicité. C'est un projet qui a été dicté par la situation tragique que connaît le peuple palestinien sous l'occupation israélienne. Le peuple palestinien a tendu une branche d'olivier pour montrer sa volonté de paix, mais cette branche d'olivier a été accueillie par le napalm et des engins de destruction. Et la main de l'enfant palestinien qui tendait cette branche d'olivier a été amputée.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Treiki (Jamahiriya arabe libyenne)

Les forces d'occupation intensifient actuellement les assassinats et les pratiques de génocide; à cela s'ajoutent la transgression de l'inviolabilité du domicile des Palestiniens, ainsi que des églises et des mosquées, la confiscation des biens et la démolition systématique des maisons. Tous ces actes devraient inciter la communauté internationale, représentée par cette organisation internationale, à prendre les mesures qui s'imposent pour mettre fin à ces pratiques inhumaines.

Compte tenu de l'urgence et de la gravité de la situation dans les territoires arabes occupés, les auteurs du projet de résolution dont nous sommes saisis - Algérie, Arabie saoudite, Bahreïn, Bangladesh, Colombie, Cuba, Djibouti, Emirats arabes unis, Egypte, Indonésie, Iraq, Jamahiriya arabe libyenne, Jordanie, Koweït, Liban, Madagascar, Malaisie, Mali, Maroc, Mauritanie, Oman, Pakistan, Qatar, République arabe syrienne, République socialiste soviétique d'Ukraine, Sénégal, Somalie, Soudan, Tunisie, Yémen, Yémen démocratique et Yougoslavie - demandent qu'il soit adopté sans discussion et mis par conséquent immédiatement aux voix.

M. BEIN (Israël) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, je tiens tout d'abord à féliciter l'Ambassadeur Garba, du Nigéria, de son élection unanime à la présidence de l'Assemblée générale. Connaissant les qualités de chef qu'il a montrées tant dans son pays qu'à l'Organisation des Nations Unies, nous sommes sûrs qu'il s'acquittera avec succès de cette tâche délicate et importante qu'est la direction de la présente session de l'Assemblée générale.

Il y a 10 jours, lorsque M. Moshe Arens, Ministre des affaires étrangères d'Israël, s'est levé pour prendre la parole à l'Assemblée, les représentants de chaque Etat arabe, à l'exception de l'Egypte, ont affiché collectivement leur mépris agressif en quittant la salle avec arrogance. Y seraient-ils demeurés qu'ils auraient été parmi les premiers à apprendre que M. Arens, Ministre des affaires étrangères, invitait les 20 Etats arabes toujours en état de guerre avec Israël à le rencontrer pour voir comment nous pourrions renoncer à l'état de belligérance pour évoluer vers la paix.

Le jour suivant, le 28 septembre, notre mission a téléphoné aux missions permanentes des 20 Etats arabes nommément mentionnées pour tenter d'organiser des réunions et nouer le dialogue souhaité. Aucune d'entre elles - aucune, je le répète - ne nous a payés de retour.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Bein (Israël)

Il est regrettable, au moment même où une poignée de pays du Moyen-Orient déploient de grands efforts diplomatiques en vue de régler les problèmes de notre région, que la très grande majorité des Etats arabes ait d'autres idées en tête. Ils sont tous profondément impliqués dans le déclenchement et la poursuite de ce conflit, mais ne s'en paient pas moins le luxe, dans le meilleur des cas, de méconnaître passivement ce fragile processus diplomatique et, dans le pire, de tenter d'y faire obstacle.

Dans les instances internationales, toutefois, les pays arabes trouvent l'énergie de se lancer éperdument dans des activités quelque peu différentes, à savoir la guerre politique contre Israël et contre l'initiative de paix de son gouvernement.

Le moment où est présenté ce projet de résolution rituel est significatif et se passe de commentaires. Il ne faudrait pas s'abuser sur les intentions de ses auteurs. Il s'agit là d'une entreprise flagrante de relations publiques qui répond à deux mobiles : tout d'abord, étouffer le processus de paix dans l'oeuf. Ensuite, et c'est le mobile le plus dangereux, institutionnaliser l'idée, la graver dans les esprits, qu'il existe bien un nouveau climat de coopération mondiale, mais que cela n'a rien à voir avec le conflit entre Israël et les Etats arabes. A les entendre, la paix doit régner dans le monde entier, mais Israël et le processus de paix au Moyen-Orient ne doivent pas participer de cette régénération mondiale. Qu'il me soit permis d'illustrer mon propos.

Au mois d'août, le Ministre de la défense de la Syrie a décidé de déclarer :

"... nous voulons la guerre avec Israël, car cela nous fera du bien." (Al-Anba, 15 août 1989)

Ou bien, comme l'a si éloquemment imprimé un journal syrien :

"Au seuil du XXIe siècle, pareille ... entité ... ne devrait pas continuer à exister." (Al-Thawra, 1er août 1989)

Cependant, l'éminent homme d'Etat Kadhafi, dont le représentant est le principal auteur du projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui, va encore plus loin dans les diverses déclarations qu'il a faites ces derniers mois :

"Nous voulons la destruction de l'ennemi." (FBIS, 20 septembre 1989)

"L'entité sioniste doit être éliminée." (The New York Times, 2 septembre 1989)

"Toute la Palestine appartient aux Palestiniens." (Ibid.)

"Nous devons tous être extrémistes et choisir la violence contre les Israéliens pour libérer la Palestine." (FBIS, 26 septembre 1989)

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Bein (Israël)

Et finalement, à la Conférence des pays non alignés à Belgrade, Kadhafi s'est surpassé dans la déclaration suivante :

"Si vous ne voulez pas lui donner l'Alsace et la Lorraine ou les Etats baltiques ..., le peuple palestinien continuera à les combattre et à les exterminer." (5 septembre 1989)

Ainsi parla Kadhafi.

Il y a à peine trois jours que le Groupe arabe a décidé de contester, une fois de plus, les pouvoirs de la délégation israélienne lorsque le rapport de la Commission de vérification des pouvoirs sera examiné pour adoption dans une dizaine de jours. Il est ironique que l'appartenance d'Israël à cet organisme qui se voue à la paix et à la coexistence soit contestée par les forces mêmes qui s'opposent à la coexistence pacifique. Ce qui est encore plus ironique, c'est que la demande de convocation d'une conférence internationale soit formulée par les mêmes forces qui cherchent à expulser Israël de cette organisation.

La guerre politique, qu'illustrent à la fois la contestation des pouvoirs d'Israël et le présent projet de résolution, s'accompagne, comme toujours, de la montée de la violence sur le terrain. Cependant, le dernier acte de violence a été commis contre la terre elle-même et tout ce qui y vit, les arbres, la faune et les êtres humains.

Mardi 19 septembre, à la suite d'un des coups les plus cruels qui aient été prémédités contre l'environnement ces dernières années, les forêts du Mont-Carmel, à Haïfa, port septentrional d'Israël, ont été transformées en un désert calciné, fumant, par un violent incendie d'origine criminelle. Près de 2 000 acres des forêts les plus anciennes et les plus belles et quelque 250 000 arbres ont été détruits au cours du sinistre. Une organisation terroriste a revendiqué cet incendie criminel en déclarant avec délectation :

"Les incendies dans la Palestine occupée ont été les pires que les Juifs ont connus dans leur histoire."

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Bein (Israël)

C'est là une déclaration intéressante. Elle se réfère à Haïfa - Haïfa! - comme à la Palestine occupée, et laisse entendre que la lutte ne porte pas seulement sur les frontières d'Israël mais sur son existence même et qu'elle est dirigée non seulement contre les Israéliens mais contre le peuple juif.

Des émissions radio de l'OLP encouragent depuis longtemps déjà les actes incendiaires à l'intérieur d'Israël. Ils ont intensifié leur incitation à la violence durant les deux semaines qui ont précédé l'incendie, demandant aux Palestiniens de brûler les forêts et les champs, et donnant même la façon de procéder. "Après les pierres, le feu", voilà le slogan qui est apparu, le 26 juin 1989, sur la page de garde du Falastin Al Tawra, journal officiel du Fatah. La page de couverture reproduit une photo en couleur glorifiant l'incendie. La guerre menée par l'OLP s'attaque à la terre elle-même, et n'est que destruction sauvage par amour de la destruction. Ces actes sont d'autant plus odieux en ce moment que le monde entier se préoccupe de la sécurité de l'environnement.

Alors qu'Israël construit, ils détruisent; alors qu'Israël développe, ils ravagent; alors qu'Israël plante, ils incendient; alors qu'Israël lutte pour la paix, ils luttent pour intensifier la violence.

Le terrorisme de l'OLP dirigé contre Israël se poursuit. Depuis qu'Arafat a décidé, le 14 décembre 1988, d'un changement de terminologie, selon lequel les actes de terrorisme de l'OLP ne relèvent pas du terrorisme, Israël a résisté à une vague de plus de 30 tentatives d'infiltration par des groupes de l'OLP. Ces attaques, y compris le tir d'innombrables roquettes Katyusha, visaient nos communautés civiles. Certaines infiltrations et certains tirs de roquettes ont été organisés sur l'instigation de la Syrie en vue de chauffer la frontière jordano-israélienne. Soixante-quinze Israéliens ont perdu la vie au cours de la violence prêchée par l'OLP ces deux dernières années.

Entre-temps, les agents d'Arafat ont abandonné les corps mutilés de plus de 130 Palestiniens locaux dans les rues, les mosquées et les écoles en Judée, en Samarie et à Gaza. Ce sont là les victimes commodément méconnues par le projet de résolution actuel - ceux qui ont été assassinés parce qu'ils ne se conformaient pas à la ligne de conduite dictée par l'OLP. Le projet de résolution dont nous sommes saisis demande la protection internationale pour les civils palestiniens. Une protection contre qui? Oui, ils ont besoin de protection. Des Palestiniens sont

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Bein (Israël)

tués par les agents de l'OLP de la façon la plus brutale, et quotidiennement. La majorité des attaques violentes qui se produisent en Judée, en Samarie et à Gaza, sont commises par l'OLP contre des Palestiniens.

Le droit international confie à Israël seul la responsabilité du maintien de l'ordre public et de la sécurité dans les territoires administrés. Le projet de résolution méconnaît cette réalité et condamne les tentatives faites par Israël pour réprimer la violence. Il s'agit d'une condamnation profondément partiale. L'absence, dans ce projet de résolution, de toute condamnation du recours à la violence par les extrémistes palestiniens, sans parler d'un appel à la retenue mutuelle ou au dialogue, est criante. En cherchant avec obsession à condamner Israël pour toutes les mesures qu'il prend, tout en continuant d'ignorer la violence intense qui rend ces mesures nécessaires, le projet de résolution ne fait que retarder la paix.

En dépit de l'apathie dont font preuve la plupart des Etats arabes, en dépit de leur guerre politique, qui cherche à faire obstruction au processus de paix, et en dépit de l'intensification de la terreur, Israël demeure attaché à la recherche de la paix. Israël a lancé une initiative de paix comportant quatre points intimement liés. L'initiative vise à raviver la quête de paix, comme en témoigne d'ailleurs le processus diplomatique qui est en marche. Les quatre points demandent qu'un effort commun israélo-égyptien soit entrepris pour construire, sur les bases des Accords de Camp David, une paix globale au Moyen-Orient; que les 20 Etats arabes - tous en état de guerre avec Israël - mettent fin à leur hostilité et amorcent un processus de normalisation des relations avec Israël; qu'un effort soit entrepris sur le plan international pour réadapter les réfugiés palestiniens vivant dans les camps en Judée, en Samarie et à Gaza; que les Palestiniens, dans les territoires, mettent fin à la violence et engagent un processus d'élections démocratiques libres pour choisir des représentants en vue de négocier, avec Israël, un accord intérimaire qui serait suivi de négociations sur un règlement permanent.

Le premier point - l'effort israélo-égyptien - est actuellement à l'étude. Le troisième - la réadaptation des réfugiés - est largement reconnu comme étant crucial. Le quatrième point - le concept des élections démocratiques - est pleinement appuyé dans les territoires. Seul le deuxième point, qui concerne la

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Bein (Israël)

participation des Etats arabes, reste hors de portée. Et pourtant, la cessation de l'état de belligérance est la charnière de tout processus de paix. La paix dans notre région et la fin des souffrances dépendent manifestement de la normalisation des relations entre Israël et ses voisins arabes.

Il n'y a pas de solution de rechange au processus de paix au Moyen-Orient. Rejeter cette initiative revient à rejeter la paix. Le projet de résolution, avec toute sa rhétorique vitriolique, ne contient absolument rien qui puisse contribuer à la recherche de la paix dans notre région. Bien au contraire, il est délibérément néfaste. Il semble que certains des auteurs de ce projet de résolution préféreraient que le processus de paix soit détruit comme les forêts carbonisées du Mont Carmel.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : L'Assemblée va maintenant examiner le projet de résolution contenu dans le document A/44/L.2/Rev.1.*

---

* Le Président assume la présidence.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je rappelle aux délégations que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les explications de vote sont limitées à 10 minutes et que les délégations doivent faire ces interventions de leur place.

L'Assemblée va maintenant prendre une décision sur le projet de résolution A/44/L.2/Rev.1.

Un vote enregistré a été demandé.

Il est procédé au vote enregistré.

Votent pour : Afghanistan, Albanie, Algérie, Allemagne, République fédérale d', Angola, Arabie saoudite, Argentine, Australie, Autriche, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Belgique, Belize, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunéi Darussalam, Bulgarie, Burkina Faso, Burundi, Cameroun, Canada, Chili, Chine, Chypre, Colombie, Comores, Congo, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Danemark, Djibouti, Egypte, Emirats arabes unis, Equateur, Espagne, Ethiopie, Fidji, Finlande, France, Gabon, Gambie, Ghana, Grèce, Guatemala, Guinée, Guinée-Bissau, Guyana, Haïti, Hongrie, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Iraq, Irlande, Islande, Italie, Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Japon, Jordanie, Kampuchea démocratique, Kenya, Koweït, Lesotho, Liban, Libéria, Luxembourg, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Malte, Maroc, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Népal, Nicaragua, Niger, Nigéria, Norvège, Nouvelle-Zélande, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pays-Bas, Pérou, Philippines, Pologne, Portugal, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique allemande, République démocratique populaire lao, République socialiste soviétique de Biélorussie, République socialiste soviétique d'Ukraine, République-Unie de Tanzanie, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Rwanda, Samoa, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Sierra Leone, Singapour, Somalie, Soudan, Sri Lanka, Suède, Suriname, Swaziland, Tchad, Tchécoslovaquie, Thaïlande, Togo, Trinité-et-Tobago, Tunisie, Turquie, Union des Républiques socialistes soviétiques, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Yémen démocratique, Yougoslavie, Zambie, Zimbabwe.

Votent contre : Etats-Unis d'Amérique, Israël.

S'abstiennent : Antigua-et-Barbuda, El Salvador, Grenade, Saint-Vincent-et-Grenadines, Uruguay, Zaïre.

Par 140 voix contre 2, avec 6 abstentions, le projet de résolution est adopté (résolution 44/2).

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je donne maintenant la parole aux représentants qui désirent expliquer leur vote.

M. TAKHTERAVANCHI (République islamique d'Iran) (interprétation de l'arabe) : La République islamique d'Iran a voté en faveur du projet de résolution pour indiquer son plein soutien à l'égard du soulèvement héroïque du peuple palestinien. Nous estimons que la communauté internationale devrait faire tous les efforts possibles pour aider le peuple palestinien dans sa juste cause et pour combattre les mesures d'oppression du régime sioniste. Afin d'éliminer les causes fondamentales des pratiques inhumaines et brutales imposées aux Palestiniens, des mesures internationales plus importantes doivent être prises dans tous les territoires palestiniens.

La République islamique d'Iran ne reconnaît pas l'entité sioniste et, comme certaines connotations relatives à cette entité apparaissent dans le contexte de la résolution, ma délégation a décidé d'indiquer les réserves qu'elle fait sur ce point pour qu'il en soit tenu compte dans le compte rendu.

M. WATSON (Etats-Unis d'Amérique) (interprétation de l'anglais) : Chacun connaît bien la position des Etats-Unis sur les questions en jeu ici. Nous déplorons tous les actes de violence d'où qu'ils viennent. Nous avons lancé des appels répétés pour que toutes les parties, les Israéliens comme les Palestiniens, fassent preuve de retenue. Nous croyons qu'Israël, en tant que puissance occupante, est tenue de respecter les dispositions de la quatrième Convention de Genève. Nous avons critiqué des actions qui ne sont pas conformes à cette convention, tout en reconnaissant la responsabilité d'Israël de maintenir le droit et l'ordre dans les territoires occupés. Nous sommes conscients de la situation difficile qui règne à Beit Sahour et du triste sort de ses habitants. Nous demandons instamment à toutes les parties intéressées d'abaisser le niveau de l'affrontement et nous lançons un appel pour que les problèmes soient résolus par des moyens non violents, y compris le dialogue et la négociation.

La résolution qui vient d'être adoptée ne présente qu'un point de vue unilatéral de la situation difficile dans les territoires occupés. Comme d'autres résolutions adoptées auparavant par cette instance, celle-ci renferme une condamnation virulente des politiques et pratiques israéliennes sans tenir compte de l'environnement politique complexe et de la sécurité de la région, ni du cycle de violence qui, malheureusement, a coûté tant de vies aux Palestiniens et aux Israéliens.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Watson (Etats-Unis)

Des résolutions utilisant une rhétorique unilatérale et déséquilibrée n'aideront pas à adoucir les conditions qu'elles prétendent décrire et n'apporteront pas non plus une contribution pratique à la solution des problèmes sous-jacents. Au contraire, de telles résolutions ne pourront qu'aggraver les dissensions, durcir les positions et empoisonner l'atmosphère.

Les Etats-Unis et les autres parties intéressées sont engagés dans des efforts intensifs afin de promouvoir un processus de dialogue entre Israéliens et Palestiniens, qui pourrait mener à des élections dans les territoires occupés ainsi qu'à une paix générale négociée, fondée sur les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. C'est là ce que l'Assemblée générale devrait soutenir plutôt que des résolutions déséquilibrées.

Ce n'est pas par une action militaire continue, par la violence civile ou par d'autres résolutions de ce genre que l'on mettra fin au conflit et au bain de sang dans les territoires occupés. De telles résolutions n'assureront pas non plus les droits politiques légitimes du peuple palestinien ni la sécurité de l'Etat d'Israël. On ne peut y parvenir que par un dialogue menant à un règlement négocié sur lequel toutes les parties seraient d'accord. Lancer et entretenir un tel dialogue afin d'entamer les négociations entre Palestiniens et Israéliens devraient demeurer la première priorité de tous ceux qui s'intéressent véritablement à résoudre ce conflit tragique.

C'est pour ces raisons que mon gouvernement a voté contre le projet de résolution dont nous sommes saisis aujourd'hui.

M. FORTIER (Canada) (interprétation de l'anglais) : Ma délégation a voté cet après-midi en faveur du projet de résolution qui incarne un principe que le Gouvernement du Canada a toujours pleinement soutenu. Le Canada estime que la quatrième Convention de Genève relative à la protection des personnes civiles en temps de guerre est un instrument fondamental du droit international qui doit toujours être appliqué sur la Rive occidentale et dans la bande de Gaza. Les violations continues de la Convention par les autorités d'occupation israéliennes et, notamment, les violations continues des droits de l'homme des habitants de la Rive occidentale et de la bande de Gaza sont inacceptables et ne servent pas à renforcer les perspectives de paix.

Cela étant dit, toutefois, mon gouvernement regrette que le texte de la résolution sur laquelle nous venons de voter contienne certains autres éléments qui ne sont pas utiles. Ce texte ne reconnaît pas, entre autres, que des actes de

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Fortier (Canada)

provocation ont été commis et que tous les actes de violence n'ont pas été le fait d'une partie seulement. Nous déplorons également que ceux qui l'ont rédigé aient, à plusieurs reprises, choisi d'utiliser des termes qui n'aideront pas à créer le climat de bonne volonté nécessaire pour faciliter les progrès du processus de paix.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. CISTERNAS (Chili) (interprétation de l'espagnol) : La délégation du Chili a voté pour le projet de résolution qui figure au document A/44/L.2/Rev.1, intitulé "Le soulèvement (Intifada) du peuple palestinien", même si nous pensons que ce texte ne préserve pas l'équilibre ni l'équité nécessaires à une résolution de ce type. Par conséquent, la délégation du Chili tient à souligner, comme elle l'a fait l'année dernière, que le texte devrait contenir une condamnation générale de tous les actes de violence qui se sont produits dans les territoires qui font l'objet du projet de résolution, quelles que soient les origines de la violence, et lancer un appel à toutes les parties concernées, sans distinction, pour qu'elles s'abstiennent de recourir à la violence pour défendre les principes, les objectifs et les intérêts qu'elles estiment de leur devoir de préserver.

M. GRONDAL (Islande) (interprétation de l'anglais) : Pour expliquer le vote de l'Islande en faveur de la résolution, je voudrais me référer à la déclaration sur le conflit arabo-israélien faite par le Ministre des affaires étrangères de l'Islande, le 4 octobre dernier. Le Ministre a dit qu'une solution globale, juste et durable au conflit ne sera trouvée que si les parties arrivent à s'abstenir d'actes de violence et montrent aussi leur volonté sincère de réaliser l'objectif de paix durable. L'intention d'Israël d'organiser des élections dans les territoires occupés est une mesure importante dans le processus de recherche d'une solution au conflit. Nous nous félicitons du plan en 10 points présenté récemment par le Président Moubarak pour procéder à ces élections. L'Egypte a fait naître l'espoir d'un dialogue qui permettrait de faire passer le conflit de la rue à la table des négociations.

M. WILENSKI (Australie) (interprétation de l'anglais) : L'Australie a voté pour la résolution sur le soulèvement du peuple palestinien parce qu'elle est compatible avec notre préoccupation de longue date à l'égard de la violence dans les territoires et de la violation des droits de l'homme qui résultent des mesures prises par Israël contre l'Intifada.

Le Ministre des affaires étrangères d'Australie, le sénateur Evans, a dit dans sa déclaration faite hier dans cette instance que l'Australie a toujours été d'avis que l'Assemblée générale, dans le libellé de ses résolutions, doit éviter d'utiliser des termes provocateurs qui exacerbent les différences et entravent la recherche de la paix au lieu de la promouvoir, et il y a certains aspects de cette résolution qui sont moins équilibrés qu'ils ne devraient l'être.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Wilenski (Australie)

La situation dans les territoires occupés, notamment à la lumière de la tendance actuelle vers la paix au Moyen-Orient, exige une approche qui recherche l'accommodement et aide à mettre un terme à la violence de la part de tous. Pour comprendre la situation dans les territoires occupés, il faut être conscient non seulement des revendications légitimes du peuple palestinien à l'autodétermination, mais aussi de la situation historique où se trouve Israël depuis sa création à la suite de la décision de cette organisation, du modèle du conflit qui se poursuit depuis 41 ans et de la préoccupation d'Israël à l'égard de sa propre sécurité et de sa survie tant que son droit d'exister à l'intérieur de frontières sûres et reconnues n'a pas été universellement accepté. La grande difficulté à laquelle doit faire face Israël dans la situation des territoires occupés souligne encore le besoin urgent d'un règlement global arabo-israélien, qui garantirait à Israël le droit d'exister à l'intérieur de frontières sûres et reconnues et les droits du peuple palestinien. Nous estimons qu'un tel règlement serait favorisé par des résolutions équilibrées et non provocatrices de l'Assemblée, qui refléteraient cet objectif et en faciliteraient la réalisation.

M. MONTAÑO (Mexique) (interprétation de l'espagnol) : Ma délégation a voté pour cette résolution étant donné que mon gouvernement reconnaît la nécessité de protéger les droits de l'homme dans le monde entier. Notre vote favorable est basé sur des considérations d'ordre humanitaire.

Le Mexique reconnaît le droit de tous les peuples de la région à vivre dans la paix et à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, comme il est stipulé dans les résolutions 242 (1967) et 338 (1973) du Conseil de sécurité. On ne peut nier que la question de Palestine est au coeur du conflit au Moyen-Orient. Une paix globale, juste et durable dans la région ne peut exister que si le peuple palestinien jouit pleinement de ses droits nationaux inaliénables.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Nous avons entendu la dernière explication de vote après le vote.

Conformément aux résolutions 3237 (XXXIX) du 22 novembre 1974 et 43/177 du 15 décembre 1988, je donne maintenant la parole au chef de la délégation de la Mission d'observation de la Palestine.

M. KADDOUMI (Palestine) (interprétation de l'arabe) : Je suis moi-même de Jaffa. J'y ai vécu avant que Sharon et Begin arrivent en Palestine, venant de Pologne, et je ne puis oublier comme était cette ville à l'époque. Nous avons

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Kaddoumi (Palestine)

entendu dire que Arens, Ministre des affaires étrangères d'Israël, a invité les pays arabes à entamer des négociations. La réponse des pays arabes a été celle-ci : le Ministre des affaires étrangères de Palestine est là. Il est la personne directement concernée. Pourquoi n'a-t-il pas été contacté directement par Israël, lui qui est principalement concerné par la question? En fait, Israël nous a habitués aux mensonges et aux faux-fuyants. Il prétend être affligé par les arbres qui ont été brûlés, mais des hommes sont assassinés, des enfants sont massacrés, des maisons sont démolies, des centaines et des milliers de personnes sont jetées en prison. L'homme existe-t-il pour les arbres ou les arbres existent-ils pour l'homme?

Je voudrais adresser mes félicitations à M. Garba, fils loyal de l'Afrique, à l'occasion de son élection à la présidence de la quarante-quatrième session de l'Assemblée générale. Des liens amicaux, fraternels et culturels nous unissent de longue date au Nigéria et à son peuple. Nous sommes pleinement convaincus que grâce à sa sagesse, à sa grande expérience et à ses nombreux autres talents, les travaux de cette session seront couronnés de succès, et que l'Assemblée générale réalisera les nobles objectifs humanitaires auxquels nous aspirons tous.

Je saisis cette occasion pour féliciter l'Assemblée générale de la résolution qu'elle a adoptée sur l'Intifada de notre peuple palestinien dans nos territoires occupés. Cela renforcera sans aucun doute les efforts déployés par la communauté internationale en vue de la paix, mettra un terme à l'occupation et éliminera l'injustice et l'oppression, afin que tous les peuples du monde puissent vivre dans la liberté, la sécurité et la paix.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Kaddoumi (Palestine)

Les mesures qu'Israël n'a cessé de prendre à l'encontre du peuple palestinien depuis son avènement montrent son intention bien arrêtée de poursuivre cette occupation et cette expansion au mépris des efforts faits sur le plan international pour arriver à une paix juste. C'est grâce aux Nations Unies si l'entité israélienne a vu le jour et si elle existe toujours. Il est donc étonnant qu'aujourd'hui Israël désavoue l'Organisation et rejette ses résolutions alors qu'elle lui a donné le jour et l'a acceptée parmi ses Membres.

En décembre dernier, c'est à l'unanimité que l'Assemblée générale a souscrit à l'initiative de paix palestinienne approuvée par les pays non alignés et appuyée par la Communauté européenne, les pays socialistes, les pays scandinaves et le Japon dans des déclarations publiques. Israël et les Etats-Unis sont les deux seuls Etats à n'avoir pas fait écho à la volonté clairement exprimée de la communauté internationale. Ces deux pays ont eu recours à d'autres méthodes pour détourner l'attention de la question et pour essayer de déjouer les efforts entrepris par la communauté internationale pour arriver à une solution modérée et juste. En outre, dans leur dialogue avec l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), les Etats-Unis ont évité d'examiner les problèmes fondamentaux liés au règlement de la question, afin que la proposition de Shamir d'organiser de soi-disant élections sous l'occupation demeure la seule option possible.

A l'instar du monde entier, nous affirmons qu'un règlement politique n'est possible que sur la base des résolutions des Nations Unies et des principes du droit international. Des élections libres et démocratiques sous contrôle international impartial ne peuvent donc être qu'une des phases d'un règlement d'ensemble intégré comprenant des négociations entre les parties au conflit, dans le cadre d'une conférence internationale de paix à laquelle participeraient les cinq membres permanents du Conseil de sécurité.

Mais Israël et les Etats-Unis persistent à ignorer ces faits. Les Etats-Unis et Israël refusent de reconnaître l'OLP comme seul représentant légitime du peuple palestinien. Je ne vois pas comment on pourrait éviter de négocier avec nous.

Israël emploie des méthodes racistes et fascistes contre notre peuple palestinien des territoires occupés. Ces pratiques visent à démoraliser la population, à mettre fin à la glorieuse Intifada et à perpétuer son odieuse occupation de notre terre.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Kaddoumi (Palestine)

Israël sait parfaitement qu'il ne pourra atteindre son but, car l'Intifada continue sans désemparer depuis plus de 22 mois. Elle a fait des merveilles en dépit des centaines et des centaines de martyrs palestiniens, en dépit de l'incarcération de dizaines de milliers de Palestiniens dans les prisons et les camps de concentration dignes des nazis, en dépit des milliers de blessés israéliens - et non pas 75 en deux ans, comme on l'a prétendu -, en dépit du blocus prolongé des villes, des villages et des camps.

L'Intifada se poursuit en dépit de la politique israélienne qui vise à piller et à affamer les Palestiniens - le représentant des Etats-Unis l'a lui-même reconnu -, comme l'ont fait les forces d'occupation à Beit Sahour, qui a résisté vaillamment. Il y a quelques jours à peine, les autorités d'occupation ont assiégé cette ville, pillant les maisons, les magasins et les usines. Les pertes subies par les habitants sont estimées à pas moins de 3 millions de dollars. Toutes ces pratiques ne pourront pas détourner notre peuple de sa lutte. Ce qu'il veut, c'est jeter les Israéliens dehors, mettre fin à l'occupation et jouir de sa souveraineté sur le territoire de l'Etat palestinien indépendant et reconnu par la plupart des Etats Membres de l'Organisation.

Nous sommes pour une paix juste et pour les initiatives sincères et bien intentionnées visant un règlement pacifique du conflit du Moyen-Orient, au coeur duquel se trouve la cause palestinienne. Nous ne pouvons tolérer les faux-fuyants et autres manoeuvres destinés à faire gagner du temps aux autorités d'occupation et leur permettre de réprimer l'Intifada.

Un seul choix s'offre à Israël : reconnaître les droits nationaux du peuple palestinien; reconnaître l'OLP - seul représentant légitime du peuple palestinien - et le droit de cette organisation de participer, sur un pied d'égalité, avec toutes les autres parties au conflit, à chacune des phases de tout règlement.

Nous avons fait preuve de souplesse, mais ce serait une erreur de prendre cette souplesse pour de la faiblesse. Nous entendons réaffirmer que notre peuple est résolu à poursuivre la lutte contre l'occupation israélienne jusqu'à ce que cette occupation prenne fin. En cette ère de détente internationale, nous voulons sincèrement être ouverts à tous les efforts faits pour trouver des solutions pacifiques aux problèmes régionaux. C'est ce que nous avons réaffirmé antérieurement dans notre initiative pacifique adoptée par le Conseil national palestinien à Alger en 1988 et annoncée par notre frère Yasser Arafat à Genève lors de la quarante-troisième session de l'Assemblée générale.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Kaddoumi (Palestine)

Nous sommes toujours prêts, en dépit des faux-fuyants israéliens et des atermoiements des Etats-Unis, à renforcer les efforts internationaux pour arriver à une paix juste.

Pour terminer, je voudrais, au nom de l'OLP, renouveler nos sincères remerciements à tous les pays Membres qui ont voté pour le projet de résolution A/44/L.2/Rev.1, que vient d'adopter l'Assemblée. Notre peuple palestinien militant est reconnaissant de cette manifestation de solidarité avec sa cause et sa juste lutte.

J'aimerais également saisir cette occasion pour remercier sincèrement M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations Unies, des efforts inlassables qu'il fait pour que triomphent la justice et la paix au Moyen-Orient et partout ailleurs dans le monde.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Nous avons entendu le dernier orateur pour cet après-midi.

Je rappelle aux Membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, la durée de la première intervention dans l'exercice du droit de réponse doit être limitée à 10 minutes et celle de la seconde intervention à cinq minutes, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

L'Observateur de la Ligue des Etats arabes a demandé à faire une déclaration. Je lui donne la parole conformément à la résolution 477 (V) de l'Assemblée générale en date du 1er novembre 1950.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. MAKSOUD (Ligue des Etats arabes) (interprétation de l'anglais) : La Ligue des Etats arabes n'avait pas l'intention d'exercer son droit de réponse car nous pensions que les 140 votes en faveur de la résolution constituaient en soi une réponse définitive à la délégation israélienne. Toutefois, des éléments ont été introduits par la délégation israélienne, qui ne se rapportaient pas à la teneur ni à l'essence de ce qui a incité les auteurs de la résolution à la soumettre à l'Assemblée.

Tout d'abord, j'affirme que les Etats arabes sont en état d'hostilités et que les stratagèmes utilisés par les Israéliens pour contacter les missions permanentes des Etats arabes l'ont été parce qu'ils croient que la communauté internationale ne comprend pas les techniques de tels actes sournois, qui ne sont destinés qu'à marquer des points, comme si les Israéliens avaient le droit de nous dicter nos actions alors que c'est leur propre conduite qui est en question. Particulièrement lorsque nous voyons de façon si évidente ses maraudeurs et ses mercenaires opérer à travers le monde et dans le trafic des stupéfiants en Colombie, ils ne peuvent nous donner de leçons de civilité et de bonnes relations.

Parlons franchement : les Etats arabes sont en état d'hostilités avec Israël parce qu'Israël demeure une puissance d'occupation dans les territoires arabes, y compris le territoire palestinien. Tant que ce territoire restera occupé, tant que le peuple palestinien ne sera pas en mesure d'exercer son droit à l'autodétermination, y compris son droit de structurer et d'institutionnaliser son Etat indépendant, l'état de belligérance se poursuivra.

L'objectif est d'essayer d'instaurer une paix juste et globale. Si nous mettions un terme à l'état de guerre, alors que l'on continue de refuser leurs droits aux Palestiniens, et que les territoires arabes des hauteurs du Golan et le Sud-Liban restent occupés, nous accepterions alors des négociations sous forme de diktat, car des négociations de paix entreprises sous la contrainte de l'occupation constituent une violation des droits de l'homme nationaux fondamentaux des Palestiniens, de la souveraineté et de l'intégrité territoriale des Etats arabes.

Par conséquent, l'appel lancé par les Israéliens pour mettre fin aux hostilités était un piège, et le fait que nous n'y soyons pas tombés est considéré par les Israéliens comme une preuve de belligérance continue et d'opposition à la paix.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Maksoud

Il y a quelques jours, nous avons discuté, au sein du Groupe arabe, comme nous le faisons chaque année, la question de la contestation des pouvoirs de la délégation israélienne. Nous ne faisons pas cela pour faire obstacle à la paix mais pour faire figurer dans les comptes rendus officiels le fait que les accréditations de la délégation israélienne émanent de Jérusalem occupée, dont l'occupation a été déclarée à maintes reprises nulle et non avenue par une série de résolutions des Nations Unies. Et, tant qu'Israël ne respectera pas l'ensemble des résolutions des Nations Unies, il nous obligera à déclarer officiellement que nous nous opposons à l'accréditation de l'Etat d'Israël à l'Assemblée.

Le représentant d'Israël a commencé par dire que dans le climat global actuel de coopération, nous voulons faire une exception dans le cas du conflit arabo-israélien. Je tiens à répondre très clairement que nous avons effectivement vu s'accroître la détente entre les deux superpuissances et noté comment de nombreux conflits régionaux ont été résolus conformément aux résolutions des Nations Unies et par les mécanismes des Nations Unies.

C'est la raison pour laquelle nous insistons pour que l'on profite de ce climat de coopération global pour résoudre le conflit arabo-israélien. C'est ce qui a incité les Etats arabes et la grande majorité des Nations Unies à demander que l'on règle toutes les questions découlant du conflit arabo-israélien, conformément aux résolutions des Nations Unies, par le mécanisme d'une conférence internationale. C'est notre appel en faveur d'une conférence internationale qui est notre engagement en faveur de la coopération globale. Il n'y a qu'Israël et l'Afrique du Sud qui défient les résolutions des Nations Unies, qui se plaignent et ont recours à toutes sortes de stratagèmes, tels que les prétendues élections que M. Shamir a proposées et qui sont exclusivement destinées à subordonner les droits nationaux reconnus du peuple palestinien aux décisions des municipalités. Mais nous ne sommes pas tombés dans le piège de prétendues élections, au terme desquelles la Palestine ne serait pas reconnue comme terre, comme nation, mais comme un Etat susceptible d'être institutionnalisé. Israël, au cours des 20 dernières années et plus, n'a pas reconnu que sa présence sur la Rive occidentale, à Gaza et à Jérusalem et dans les hauteurs de Golan constituait une occupation, et le représentant d'Israël a déclaré qu'en vertu de la Convention de Genève et du droit international, les Israéliens ont le droit d'assumer la responsabilité exclusive des territoires dits administrés. Pourquoi ne les

Digitized by Dag Hammarskjöld Library

M. Maksoud

appelle-t-il pas des territoires occupés, alors que la Convention de Genève a clairement stipulé que le respect des lois et des mesures de sécurité doit être assuré dans les territoires occupés?

Tant qu'Israël ne reconnaîtra pas qu'il est une puissance d'occupation et qu'il revendiquera son droit à l'annexion pour lui permettre de poursuivre son hégémonie dans la région, il agira au mépris total du droit international, de la communauté internationale et des résolutions des Nations Unies.

Essayant de jouer au poète, le représentant israélien a déclaré qu'alors qu'Israël construit, nous, les Palestiniens, ravageons. Bien sûr Israël construit. Il construit des colonies de peuplement illégales dans les territoires occupés pour mutiler la culture démographique nationale du peuple palestinien. Il détruit les habitations des Palestiniens, comme il l'a fait à Beta et à Bait Sahour, il y a quelques jours seulement. Il planifie des colonies de peuplement dans les territoires occupés et allume les feux de la résistance à l'occupation. Israël dit qu'il recherche la paix, mais la paix qu'il envisage est la soumission du peuple de Palestine, pas la paix de l'égalité et de la dignité humaine pour le peuple palestinien. Sa prétendue poésie devrait s'appliquer aux jungles de l'idéologie sioniste qui est à la base de la politique raciste exclusive d'Israël envers le peuple palestinien et de son refus de le reconnaître.

Nous espérons que ce droit de réponse mettra un terme aux tentatives et aux acrobaties sémantiques qu'Israël a pu mettre au point et maximiser en vue de détourner l'attention de la communauté internationale de ses violations flagrantes des droits de l'homme et de la souveraineté territoriale des Etats arabes.

Le PRESIDENT (interprétation de l'anglais) : Je rappelle aux délégations que l'examen du point 39 sera repris à un moment approprié au cours de la session.

La séance est levée à 19 h 20.

Digitized by Dag Hammarskjöld Library